

Actualité

Un catalogue proposé par les sept HES suisses dresse le bilan de sept ans de recherche dans le domaine du travail social. **2-3**

Social en images

Dans son dernier film le cinéaste Guy Milliard montre pourquoi les habitants montrent pourquoi les habitants du grand ensemble locatif La Levratte, à Nyon, aiment y résider. **4**

DOSSIER Témoignage



Les Faverges : un quartier sauvé des eaux

En appliquant la notion de «développement social local», le travail social part du territoire pour dénouer les crises qui se nouent entre individus. Par exemple, le quartier des Faverges, à Lausanne, a retrouvé sa place au soleil grâce à une démarche participative et pluridisciplinaire. **5-17**

Chronique juridique

Le droit aux vacances apparaît comme une évidence pour tout le monde. Pourtant, son application concrète pose quelques questions. **18-19**

Recherche

Les immigrés âgés originaires de l'Europe du sud font peu appel aux services d'aide socio-gériatrique, révèle une étude suisse et européenne. **20-22**

Témoignage

Le Racard, à Genève, lieu d'accueil à bas seuil, confronte ses intervenants psychosociaux à des rencontres fortes. L'écoute y est primordiale. **23**

Chronique du travail

Au travail la motivation est souvent négligée. Or, pour le succès de l'entreprise elle mérite d'être davantage prise en compte. **24**

Lu pour vous 25

Social en lecture 26

Plume libre

Pierre-Alain Champod, Directeur du Centre social protestant de Genève s'inquiète du signal donné par la 5ème révision de l'AI. **27**

Social Express 28-30

Agenda 31-32

Les canards bleus

Dans un tramway genevois, le matin. Le voyage semble plus silencieux qu'à l'habitude. Les passagers, moins affairés à leur portable. Une partie des baladeurs mp3 sont en veille. Des dizaines de personnes ont les yeux rivés sur ... du papier, du papier imprimé où courent des nouvelles. Est-ce pour une caméra cachée? Non, c'est l'effet des gratuits



Or, fait amusant, l'irruption massive du «*Matin bleu*» et de «*20 minutes*» dans le paysage médiatique, l'adepte de la presse généraliste - payante - ne sait exactement comment l'aborder...

Certes, ces deux gratuits, qui se confondent, n'offrent pas de réflexion sur les événements de notre monde. Leur encre noircit des pages de faits divers et de «pipôle». Ils sont assemblés selon une logique qui pousse à son comble le théorème du mort/kilomètre (un mort en Suisse = 1000 morts en Inde). Et Paris Hilton mérite plus d'espace que le Conseil fédéral *in corpore*.

Ces journaux aux rabais méritent-ils une excommunication? se demande l'ami de l'imprimé, le livresque, le fan de la presse, qui ne peut aller aux toilettes, en bus, au lit, sans un polar, une revue, un prospectus. Car il ne peut s'empêcher de se réjouir à la vue de cette foule de têtes, de tous âges et de tous pays, plongées religieusement dans leur tabloïd!

D'aucuns se disent carrément atterrés par la pauvreté de ces canards bleus, qui finissent à terre aussitôt lus. «C'est triste de voir des jeunes s'abêtir avec de l'information macdonaldisée». Ces réactions sont l'œuvre de «pisse-froids», écrivait récemment – et pour cause – un gratuit genevois peint en vert.

Pour nous, qui commettons ici l'avant-dernier éditorial de *Repère social* – au moins dans sa forme actuelle –, la réponse à ce débat est aussi en noir et blanc, et pour cause! Comme la lecture entraîne une distance avec le sujet traité, le réflexe critique s'en trouve stimulé. Donc un Homme qui lit en vaut deux! Faisons le vœu que les lecteurs des gratuits deviennent demain les payeurs d'une presse ... de qualité. ■

Stéphane HERZOG

Prochain dossier

Les valeurs repères du travail social

La recherche suisse montre son panorama

Un catalogue proposé par les 7 HES suisses survole 5 ans de recherches en travail social. Ce domaine se taille la part du lion dans la recherche appliquée.

Le quotidien singulier fait aussi partie des centres d'intérêt des chercheurs suisses en travail social. Une poignée d'entre eux s'est penchée récemment sur la relève dans les fanfares, tandis qu'une autre se concentrait sur les critères d'évaluation des nuisances phoniques autour des établissements publics et des manifestations. D'autres ont planché sur les origines et l'évolution des conflits de voisinage.

Fanfares au souffle court, bistrot bruyants et voisins belliqueux constituent les champs de recherche les plus insolites mentionnés dans *Panorama*, catalogue – trilingue et non-exhaustif – publié ce printemps par la Conférence suisse des hautes écoles de travail social. L'ouvrage offre à voir un échantillon de 76 travaux, dont certains encore en cours. Ils sont issus des «laboratoires» des 11 sites HES du travail social en Suisse.

Les survoler donne un premier frisson: ils nous renvoient l'image – déformante – d'une société plombée par le chômage, la pauvreté, les dépendances, la maltraitance. La photo n'est pas rose: le social s'intéresse d'abord aux problèmes.

Il n'est pas toujours évident de suivre les choix des bailleurs du fonds DORE (un appendice du Fonds national de la recherche scientifique), lorsqu'ils décident par exemple de contribuer au financement d'une enquête sur la défection dans les rangs d'oignon des joueurs de cuivres. Mais la recherche est un lieu de liberté, qui possède ses propres règles.

Lien avec la pratique

Bon exemple, pourtant, que ce dernier, co-financé par l'Association suisse des musiques: outre le fait que sa signification sociale et symbolique déborde probablement du milieu musical, il a un lien très direct avec la pratique. Ce lien, et le co-financement, sont précisément deux des exigences requises pour obtenir le soutien du programme DORE (do research), ballon d'oxygène destiné aux recherches appliquées, où le social se taille la part du lion. En 2004 et 2005, les responsables de la recherche dans le domaine du social ont décroché 3 millions de financement DORE, faisant passer 24 de leurs projets, soit un tiers des projets au total, le reste de la recherche ayant trait aux domaines de la santé, des arts, de l'éducation, de la psychologie et de la linguistique appliquées. En plus d'amorcer une embellie pécuniaire, ces chiffres révèlent aussi une forme de reconnaissance de la recherche dans le domaine du social, même si celle-ci possède déjà une tradition d'au moins 20 ans. Ils font dire à la présidente de la Commission spécialisée DORE,

Mme Pasqualina Perrig-Chiello, que «la recherche en travail social a trouvé ses marques en tant que discipline scientifique», n'en déplaise à certains spécialistes des sciences «dures».

Le social s'ausculte

La publication de ce panorama sélectif arrive donc à point nommé pour renseigner public et spécialistes sur ce que recouvre cette promotion, autrement dit sur les problèmes patents ou émergents scientifiquement identifiés et étudiés ces dernières années dans ce champ de connaissances. Les sept HES suisses (Berne, Olten, St-Gall, Lucerne, Zurich, Delémont, Manno) ont opéré une sélection de projets en cours ou qui ont abouti. Ils ne sont pas répertoriés par thèmes mais exposés de façon à illustrer, sans ordre apparent, la diversité des recherches. A commencer par celles qui concernent le travail social lui-même, sa transformation, les manières de l'appréhender et de l'adapter à l'évolution des différents milieux dans lesquels il s'exerce. Les sociaux ont beaucoup questionné, ces cinq dernières années, leurs métiers et leurs pratiques: en milieu scolaire, dans les foyers pour enfants et adolescents, dans les services ouverts aux familles, ou encore avec les handicapés, et hors des murs des institutions. Ils ont aussi analysé des mécanismes de placement, scruté les stratégies de soutien, le fonctionnement de la coordination ou l'évolution des prestations sociales dans différents cantons. Un groupe de chercheurs a voulu savoir si le tourisme social était une réalité dans les cantons latins, un autre groupe s'est penché sur la complexité des relations avec les bénévoles – en partant du constat que les travailleurs sociaux avaient tendance à mettre en œuvre des stratégies défensives pour protéger leur autonomie professionnelle, plutôt que de redéfinir activement le rôle du bénévolat. Les thèmes relatifs aux professions du social ont également concerné la création de nouveaux outils pédagogiques, la situation de l'emploi, la formation, les processus de conduite de projets.

La recherche ne sort pas des frontières

Pour le reste, moins prospective que basée sur l'analyse de faits, comparable en somme à une sorte de photo polaroïd de la société helvétique, la sélection présentée par les HES va et vient: des problèmes d'intégration des migrants aux difficultés des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale; du chômage au surendettement. Au bout du compte pointe un certain étonnement: si la collaboration inter-sites, trans-disciplinaire et inter-cantonale semble rôdée, la recherche suisse sort rarement de ses frontières. Comme si nos 26 politiques sociales étaient presque hermétiques à celles de l'Europe environnante. «C'est le prochain défi de nos écoles: développer davantage de collaborations internationales au niveau de la recherche, notamment de projets européens» assure cependant Claudio Bolzmann, responsable du Centre de recherches de l'IES de Genève. Mais cela suppose la conception de réseaux internationaux, qui prennent du temps pour se mettre en place. Et une bonne connaissance des programmes et de la bureaucratie. «J'ai réalisé un projet de ce type, je sais ce que cela demande! Avant d'espérer



© Interfoto

Le quotidien singulier fait aussi partie des centres d'intérêt des chercheurs suisses : une des études se concentre sur les critères d'évaluation des nuisances phoniques autour des établissements publics.

un soutien logistique et financier, il s'agit d'établir des relations interpersonnelles, de faire valoir l'expérience et la reconnaissance acquises».

Le catalogue des HES mentionne, parmi les rares mandats réalisés avec des chercheurs de l'Union européenne, le volet helvétique d'une étude lancée dans dix pays sur les besoins de parents sidéens et de leurs enfants. Les Suisses ont en outre travaillé sur la maltraitance des enfants avec l'Allemagne, la France, la Pologne et la Suède. A la demande d'un institut autrichien, ils ont mesuré la pertinence d'un projet concernant la santé de familles en difficulté et endettées dans le Vorarlberg et, avec trois régions périphériques européennes, récolté des données sur l'exode des travailleurs qualifiés.

Clients publics et privés

Nombre de projets sont réalisés à la demande d'organismes publics ou privés, parfois pour évaluer une situation ou une réalisation. En Argovie, les chercheurs ont mis sous leur loupe un parc protégé proche d'un asile psychiatrique. Et vérifié si cet environnement contribuait à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des résidents. A Marly (FR), sur mandat de la commune et de Promotion Santé Suisse, ils travaillent sur un «processus de diagnostic social participatif et prospectif sous forme de recherche-action» qui concerne la qualité de vie dans la commune et implique de multiples acteurs. Pour Terre des Hommes, ils ont exploré les conditions de travail en Suisse des employées de maison mineures. Appelés par les grands casinos de Baden, Berne et Lucerne et suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les casinos, ils étaient chargés de développer un concept pour prévenir ou atténuer les dégâts sociaux des jeux de hasard...

Les résultats sont ailleurs...

Hélas, des résultats obtenus dans le cas des 76 exemples résumés par les Hautes Ecoles, le catalogue *Panorama* ne dit rien, sinon qu'il renvoie

aux publications et revues spécialisées dans lesquelles ces résultats ont paru, ainsi qu'aux séminaires et congrès dans lesquels ils ont été relatés. «Un certain nombre de ces recherches sont encore en cours, explique Regula Villari, secrétaire générale de la Conférence suisse des hautes écoles de travail social. D'autre part, il faut du temps pour que leurs résultats soient validés. La publication incombe ensuite à leur mandataire, quand il est extérieur à l'école. Enfin, il était difficile de demander de résumer, sur un espace aussi confiné, les résultats de recherches qui durent sur 2 à 4 ans.»

La loi qui régit les HES les oblige d'ailleurs à rendre disponibles les résultats de leurs recherches, précisément dans des publications, articles, congrès, séminaires. On imagine du coup la formidable mine d'informations tapie sous les pages laconiques de «Panorama», et les trésors de renseignements à portée de réflexion des politiques de tous bords.

Toucher le politique

Mais «le message (sur la recherche : ndlr) passe difficilement», constate Claudio Bolzman. «J'ai fait, par exemple, des recherches sur la problématique de l'intégration des migrants. Le paradoxe est là : dans ce domaine, la politique a été élaborée sans tenir compte des travaux effectués ! Le décalage est toujours difficile à combler, le problème n'est d'ailleurs pas propre au travail social. Les colloques, tables rondes, débats publics sont peut-être de bonnes solutions pour instaurer le dialogue direct et toucher les politiques. Mais leur temps et leurs intérêts ne sont pas les mêmes que le temps et les intérêts de la recherche...»

Fatalité ou thème à creuser ? ■

Françoise BEELER

* PANORAMA - Recherches actuelles dans les Hautes Ecoles de Travail Social. Edité par la Conférence suisse des hautes écoles spécialisées de travail social (SASSA) www.sassa.ch

Ma cité m'a fait craquer

Le cinéaste franco-suisse Guy Milliard fait l'éloge du grand ensemble locatif où il réside, à Nyon. Son film évoque les facteurs qui ont contribué au bien-être de ses habitants.

« **L**ongtemps, de l'extérieur passant en automobile, j'ai trouvé ce quartier horrible. En y habitant depuis quelques années, je le trouve au contraire remarquable. De cet écart a surgit l'envie de faire ce film », déclare, en voix off, le cinéaste Guy Milliard au début de *Fleurs de Béton*, documentaire qui évoque le quartier de la Levratte, à Nyon (VD), un ensemble locatif construit dans les années 70. L'ensemble compte 5 blocs et 380 appartements et loge 1'300 habitants.

Habituellement, c'est plutôt sous l'angle critique ou catastrophique que ce type de cité est ausculté par une caméra. La démarche est assurément originale, le réalisateur fait ici l'éloge de son lieu de vie. De l'extérieur, les bâtiments couleur chocolat, qui ressemblent à des cages à lapin, peuvent rebuter. De l'intérieur, la perception est renversée. Depuis trente ans, la Levratte est, selon le cinéaste franco-suisse, une « réussite exceptionnelle » pour ceux qui y vivent. Quels sont les facteurs humains et urbanistiques qui ont contribué à ce bien être ? C'est à cette question que le film de mémoire sociale tente d'apporter des réponses. Il le fait dans un style plus poétique et sensible que véritablement journalistique.

Une architecture exemplaire

Entouré d'une petite équipe technique, le cinéaste-résident est allé pendant dix mois à la rencontre de ses voisins, a baladé sa caméra à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Les propos recueillis, parfois trop brefs, nous éclairent sur l'histoire de l'ensemble, et sur les liens des habitants à leur quartier. La proximité de l'école, de magasins et du centre-ville constitue un attrait important de La Levratte, relatent ses habitants. Guy Milliard souligne également l'intelligence de l'architecture. « Malgré l'importance de cette masse de bâtiments, le fait qu'il y ait des décrochements horizontaux et verticaux donne une variété qui n'est pas écrasante, contrairement aux barres », explique devant la caméra l'un des architectes de la Levratte. Le cinéaste recourt à des procédés d'art vidéo pour nous montrer la façon dont les locataires se sont approprié leur appartement. Ainsi, la réalisation fait-elle dérouler de haut en bas des images d'appartements de même taille, nous donnant l'impression de passer d'un étage à l'autre, comme si nous étions dans un ascenseur.

Le fil rouge du film est constitué par la performance

de différents musiciens, qui reflètent également la diversité culturelle qui existe au sein de la cité, où pas moins de 25 nationalités cohabitent.

Dans sa dernière partie, *Fleurs de Béton* change de ton. En plein tournage, une grave crise apparaît dans le quartier. Un tract anonyme appelle les habitants à dénoncer à la police des jeunes venus des cités voisines qui occupent et dégradent les espaces communs. Ne pouvant passer cette crise sous silence, le cinéaste doit sacrifier certains portraits de personnes qui lui étaient chères.

Formidable séquence

Ce volet du film nous vaut une formidable séquence : une vieille femme, qui écoute un morceau de hip hop, se met à pleurer devant le désarroi de la jeunesse. Hélas, le film ne donne jamais la parole aux jeunes perturbateurs. Seuls quelques plans volés nous les montrent au loin. « A chaque fois qu'on leur a donné rendez-vous, ils nous ont posé un lapin », se justifie Guy Milliard. Il n'a pas voulu évoquer dans son documentaire ce refus de dialoguer. « Cela les aurait trop chargés ». Mais du coup, c'est le réalisateur qui a l'air d'adopter le point de vue stigmatisant de certains locataires.

La réalisation se conclut avec des images chaleureuses d'une « tente du dialogue », mise sur pied en septembre 2005. Lors de cette assemblée conviviale, les habitants ont pu mettre à plat les problèmes dont souffrent la Levratte et les zones nord de Nyon, en plein développement urbain. Cette séquence montre de manière brève, mais efficace, le processus de médiation et de démocratie participative qui est mis en oeuvre dans certains quartiers. Ainsi, ce documentaire impressionniste propose des pistes de réflexion passionnantes pour qui est sensible à l'urbanisme et à une approche territoriale du social. Malgré certains plans maladroits dus à un très faible budget, *Fleurs de béton* illustre à merveille une forme réussie de développement local. ■

Laurent ASSÉO

Pour tous renseignements :

Guy Milliard

La Levratte 24 – 1260 Nyon

Tél. : 022 361 32 19

e-mail : milliard@worldcom

Prix du DVD : Fr. 30.-





© Hugues Siegenthaler

Les Faverges: un quartier sauvé des eaux

Un quartier c'est la zone à l'intérieur de laquelle on se déplace à pied, résume dans ce dossier Gabriel Bender. Le sociologue valaisan enseigne le développement local à des travailleurs sociaux. Il ne manque jamais de rappeler à ses étudiants l'usage qu'on peut faire d'une carte géographique. Ce document devrait faire partie du matériel de base du travailleur social. Prenons – comme nous l'avons fait dans ces pages – les Faverges, à Lausanne, quartier dont le sud, populaire, fût comparé à un trou. La carte découvre une zone délimitée par de véritables frontières. Deux lignes de train enserrent le bas des Faverges, ce quartier en pente. Au fond du vallon, où coule la Vuachère, les immeubles sont un peu décatis et tagués. Au-delà de ces lignes ferrées, des zones huppées font frontière. Au nord, dans le haut des Faverges, c'est le Croissant doré lausannois. Au sud, on passe à Pully, où l'on bute sur des grilles. Les demeures y sont souvent luxueuses. Ainsi, quand ils vont à l'école, les enfants empruntent une passerelle qui enjambe la voie ferrée nord et se retrouvent chez les riches

La frontière, dans un quartier, se décline sur plusieurs modes. Elle est intérieure, quand les liens se défient entre personnes anciennement établies et nouveaux venus. Elle coupe de l'extérieur du

monde, quand les transports publics ne remplissent pas leur rôle, comme le déplorent les aînés du quartier.

Aux Faverges, l'évolution démographique et socio-économique a apporté une série de ruptures et de frustrations: de la colère vis-à-vis de jeunes qui faisaient du bruit; de l'ennui chez ces derniers, qui n'avaient nulle-part où aller. A la fin des années 1990, une inquiétude sourd au sein de la population, dans un quartier en manque de repères, de commerces, de lieux d'échanges. Quelle a donc été la réponse sociale à ces problèmes? Comment les différents efforts des habitants, de la Ville, de l'Eglise, des travailleurs sociaux, se sont-ils développés, ou contredits? C'est l'idée de ce dossier de décrire ce processus exemplaire, dont l'issue est finalement positive. L'utilité du travail social, quand les liens sociaux «naturels» viennent à se désagréger, est confortée. Cela ne devrait pas évacuer la nécessité de solutions en vue d'une plus grande justice sociale. ■

Stéphane HERZOG

sommaire

- ▶ La renaissance du quartier des Faverges 6-9
- ▶ La vie aux Faverges: un quartier qui communique 12-14
- ▶ Portraits 15
- ▶ Le retour au territoire: une piste dans l'air du temps 16-17

Reportage photo signé Hugues Siegenthaler
pour *Repère social*

Historique

1995

La Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise (FASL) et le Centre d'animation de la Cité proposent une animation d'été pour les enfants aux Faverges.

1998

Des habitants liés aux paroisses catholiques et protestantes organisent un lieu de rencontre: l'Antenne des Faverges.

1999

Un groupe de travail se forme avec la Déléguée à l'enfance de la Ville, Pro Juventute, le Service des parcs et promenades, l'Antenne, la FASL et le Centre d'animation de la Cité.

2000

Pro Juventute engage une animatrice de rue qui dresse un inventaire des besoins des jeunes. Un terrain de sport pour les adolescents et une place de jeux pour les enfants sont aménagés par la Ville.

Février 2000

L'Association des Faverges se constitue. Le Centre d'animation de la Cité et la déléguée à l'enfance lui passent le flambeau.

2001

L'association mise alors sur l'ouverture d'un centre de quartier. En attendant mieux, la Ville met à sa disposition deux salles dans une ancienne école.

2002

Le Centre de quartier des Faverges est inauguré dans un immeuble près de la Vuachère, dans la partie basse du quartier.

G.Pr.

Sept ans pour ranimer un quartier

On l'appelait «le trou». Mais le quartier populaire des Faverges, à Lausanne, s'est mis au soleil grâce à une démarche participative et pluridisciplinaire, avec l'aide de la collectivité publique.

«A

u début, il n'y avait rien, aucune infrastructure socio-culturelle. Le quartier était livré à lui seul, avec des gens d'ici et d'ailleurs, sans relais entre eux». Ce quartier de Lausanne est celui des Faverges, il compte environ 2500 habitants. Celui qui en parle, c'est Frédéric Bründler, actuel président de l'association qui en défend les intérêts. A la fin des années nonante, le jeune homme était adolescent. Comme ses copains, il voulait jouer, mais l'unique place du quartier était trop exigüe pour les nombreux jeunes qui s'y retrouvaient. Les adultes se plaignaient du bruit. La cohabitation entre les générations n'allait pas de soi.

Situé au sud-est de Lausanne, le quartier des Faverges (voir plan en page 10-11) jouxte la commune de Pully, dans un secteur plutôt souriant de la ville. Mais sa situation est particulière. Il s'étend dans une cuvette serrée entre les lignes de chemin de fer de Berne et du Simplon. Alors que, juste au-dessus, de belles maisons font partie du «croissant doré lausannois», il occupe le creux du vallon de la Vuachère, rivière aux rives boisées qui, à la morte saison, diffuse humidité et brouillard. L'avenue du Léman et la Vuachère bouclent le quartier à l'est. À l'ouest, il butte sur les voies de garage des CFF.

Ces sont d'ailleurs les CFF qui ont construit une partie des immeubles du quartier, entre 1940 et 1960, pour y loger leurs ouvriers. C'est un ensemble de petits bâtiments, avec des appartements à loyer modérés ou subventionnés. Et quelques modestes villas. Les cheminots ont vieilli, leurs enfants sont allés vivre ailleurs. Le quartier a vu sa population se renouveler surtout par le biais de l'immigration. La Fondation vaudoise pour l'Accueil des requérants d'asile (FAREAS) y dispose aujourd'hui de 25 logements.

Un zone oubliée

«Un historien avait recensé ce quartier parmi les «trous» du canton. Je dirais plutôt que c'était un quartier oublié, au niveau socioculturel fragile»,

précise Catherine Zaccaria, du Bureau de la déléguée à l'enfance de la Ville de Lausanne. Un quartier difficile? Pas pour Graziella Cretenoud, qui s'y est installée avec son mari il y a plus de vingt ans et qui a fait partie du premier comité de l'Association des Faverges. «Nous avons choisi de vivre à cet endroit parce qu'il nous paraissait idéal, près du centre, pas loin du lac. On disait que c'était un quartier de prolétaires, ça ne me dérangeait pas. Je le trouvais agréable pour les enfants, avec sa petite place et sa verdure». Agréable, oui. Oublié, oui et non. «C'est un cul de sac, sans animation, admet-elle. Mais nous étions proches des centres de loisirs des quartiers voisins».

Lorsque, dans les années nonante, Jacques Küng arrive comme pasteur dans ce quartier, il est frappé par le peu de relations entre les habitants. «En dialogue avec la paroisse catholique, nous avons voulu changer cela. Nous avons ouvert un lieu d'accueil et de rencontres, l'Antenne des Faverges, dans un petit appartement, quelques heures par semaine. Des gens âgés qui vivaient aux Faverges depuis longtemps nous disaient leur désarroi. Ils ne reconnaissaient plus leur quartier, s'inquiétaient d'y voir trop de personnes différentes, d'enfants bruyants. Leurs craintes étaient sans doute exagérées, mais il nous semblait important de les rassurer».

Un cheval de Troie du social!

Des échos de ce quartier «délaissé» parviennent finalement jusqu'à la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et à son Centre d'animation de la Cité. Celui-ci a pour objectif de favoriser la rencontre, la créativité et l'intégration, «avec le souci de toucher une population peu concernée par la politique culturelle», explique Daniel Kohlbrenner, l'un des animateurs socioculturels de cette structure.

Dès 1995, le Centre d'animation de la Cité envoie donc aux Faverges sa Roulotte Enchantée, puis, sa Caisse Magique, deux de ses animations socioculturelles ambulantes (voir encadré). «On nous a dit: «Enfin, il se passe quelque chose pour occuper ces



«Certains se plaignaient des jeunes, qui cassaient tout; de la drogue qui circulait: ils avaient peur.» Une animatrice de rue.

jeunes qui cassent tout!», sourit Daniel Kohlbrenner. A la fin des années nonante, le quartier avait accueilli de nombreux immigrés, notamment des Balkans. Il y avait beaucoup d'enfants, de tous âges, tous ensemble. Le besoin de prise en charge était réel et l'animation difficile sur le petit espace à disposition. Nous nous trouvions parfois en confrontation avec les adolescents. Mais la philosophie de notre animation est la souplesse, basée sur le bon sens et le respect des autres. Nous essayons surtout d'entrer en relation, de faire ensemble, et d'y mettre du plaisir.

Très vite une action plus large prend forme. Le Centre d'animation de la Cité signale le quartier à Monique Skrivan, Déléguée à l'enfance de la Ville, laquelle contacte la Fondation Pro Juventute afin que celle-ci dresse un bilan de ce qui pourrait être réalisé ici pour les enfants. Le Service des parcs et promenades de la Ville est associé à la réflexion. Ainsi formé, ce groupe de pilotage invite les habitants à ses réunions. «Monique Skrivan (décédée depuis, ndlr) a toujours voulu susciter la participation des personnes concernées par les projets de la Ville», note son assistante, Catherine Zaccaria.

Les habitants s'engagent

Dès le début de ce processus, plusieurs habitants se montrent intéressés. Comme Carmen Bründler et son fils, Frédéric, qui, à quatorze ans, sentait que son quartier était «une marmite sous pression». Comme Graziella Cretenoud, qui avait alors de jeunes enfants. «Ils allaient à la Caisse Magique et quand ils ont su qu'en attendant un centre de

quartier, un local provisoire serait mis à la disposition des jeunes, ils m'ont dit: tu dois y aller!» Elle l'a fait. C'était un local décrépi, casé dans une ancienne salle d'école, mais tout le monde était content. Avec d'autres bénévoles, elle en assurait l'ouverture et participait à des animations pour les adolescents. «J'ai adoré cela, j'aurais pu faire un travail de ce genre»!

Du foot et des jeux !

En 1999, Silvia Garrett, monitrice de la Caisse Magique, est donc engagée par Pro Juventute comme animatrice de rue avec le mandat de répertorier les besoins des jeunes et des adultes. Elle consacre beaucoup de temps à observer la rue et les gens, à parler aux habitants, à frapper à leur porte. Beaucoup ne sont pas francophones. «Je leur expliquais le sens de mon travail. Peu à peu, ils m'ont fait confiance. Certains se plaignaient des jeunes qui cassaient tout, de la drogue qui circulait, ils avaient peur. Je parlais aussi avec les adolescents. Leurs petits frères et sœurs les suivaient partout». L'ouverture du local provisoire est bénéfique. Les petits y viennent la journée, les grands le soir. Il y a même des cours de tai-chi pour les adultes.

En réponse à l'enquête de Pro Juventute, la Ville aménage un terrain de foot et une place de jeux. Des bénévoles s'occupent du local tant désiré; ils réussissent aussi à faire venir un maraîcher avec un camion de produits de première nécessité pour remplacer l'épicerie, fermée pour cause de rénovation. Peu à peu, une vie de quartier agréable s'instaure aux Faverges. Non seulement les habitants se parlent, mais comprennent qu'il y a

© Hugues Siegenthaler



Peu à peu, une vie de quartier agréable s'instaure aux Faverges. Non seulement les habitants se parlent, mais comprennent qu'il y a des intérêts à défendre.

des intérêts à défendre. Ils se constituent alors en association, prenant le relais de la Déléguée à l'enfance et de Pro Juventute.

Mobilisation et rancunes

Le premier objectif de l'Association Faverges est l'ouverture d'un vrai centre de loisirs, où les différentes communautés apprendraient à se connaître. La Ville s'implique par l'intermédiaire de son Service jeunesse et loisirs. Et le projet aboutit en décembre 2002. C'est une victoire, mais elle a laissé Graziella Cretenoud sur sa faim. «Les professionnels sont arrivés, nous avons eu le sentiment qu'ils n'avaient plus besoin de nous. J'aurais préféré que les habitants continuent à gérer ce lieu,

avec le soutien d'un ou deux animateurs. Je regrette, par exemple, qu'il soit fermé en été, quand les enfants en ont le plus besoin».

Elle regrette aussi que le centre se situe au bas du quartier, les jeunes «d'en haut» n'y viendraient pas. «Si on l'avait installé plus haut, le mélange de population serait meilleur entre les Suisses et les étrangers, les plus aisés et les moins riches». Le pasteur Küng se souvient que la question s'est posée d'utiliser une salle de l'église paroissiale – située au-dessus de la ligne ferrée, comme l'école principale des Faverges – qui aurait permis cette mixité. «J'aurais voulu que la paroisse joue ce rôle de relier tous les habitants, mais elle n'a pas su transmettre cet élan aux générations plus jeunes

qui ne venaient pas à notre Antenne. Les habitants se sont peut-être méfiés de notre appartenance religieuse».

Travail hors murs abandonné

Avec le recul, Daniel Kohlbrenner du Centre d'animation de la Cité se dit que si le groupe de pilotage dont il faisait partie avait prolongé sa réflexion de quelques mois, il aurait peut-être trouvé un local plus vaste, avec une situation meilleure. Aujourd'hui, l'association réclame un lieu plus grand, pour répondre à une demande en augmentation de la part des utilisateurs du centre. L'animateur socioculturel s'interroge aussi sur le concept de «centre de quartier» réalisé ici. «Forcément, une partie du public trouve toujours que le centre est occupé par d'autres groupes de personnes.

Un lieu structuré, ne disposant que de peu de places, est difficile à gérer de façon qu'une très large population y trouve son compte. Ceci amène souvent, par manque de moyens et de temps, à reléguer au second plan le travail hors murs, voire à l'abandonner».

Cela dit, les souhaits du quartier se sont en partie

réalisés. D'autres projets ont également abouti, tels qu'un accueil pour les écoliers et une garderie.

Frédéric Bründler, qui marche sur les traces de sa maman, a pris les rênes de l'association. «Nous sommes toujours ouverts à l'apport des habitants, nous avons besoin de bénévoles. L'équilibre est bon entre ce qui se fait pour les habitants et ce qui est fait par eux. Nos prochains défis seront d'agrandir le centre de loisirs et d'obtenir que le bus des Faverges circule aussi le dimanche».

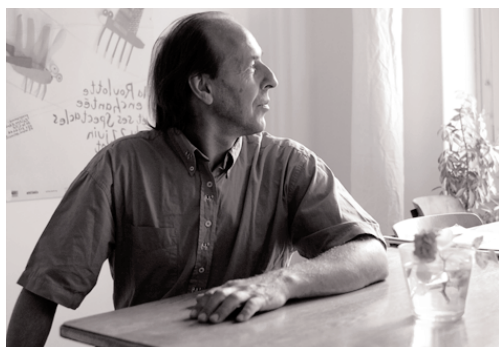
Silvia Garrett, l'animatrice engagée par Pro Juventute, a gardé un bon souvenir de cette période. «Je me suis toujours sentie bien soutenue par toutes les parties, y compris la Ville. Les adolescents ont mis du temps à me faire confiance. Ils me disaient: tu causes, mais tu ne fais rien! L'ouverture du premier local les a rassurés, leur but était atteint». Selon elle, il n'y a qu'une façon de limiter les conflits entre les générations et les communautés: «Ecouter les points de vue de tous, les comprendre, les concilier et les mettre en pratique».

Geneviève PRAPLAN

Une population peu favorisée

Selon les chiffres 2000 du bureau lausannois des statistiques, en trente ans, le nombre d'étrangers vivant aux Faverges passe de 22 à 45% de la population, contre 35% en moyenne lausannoise. On compte 15% de familles monoparentales, contre 13,1% pour l'ensemble de la ville. Le quartier est jeune, avec 40% de personnes de 20 à 39 ans et 19% de 0 à 19 ans. Les habitants travaillent plutôt dans le secteur du commerce, de la réparation, de la construction, plus de 51,1% contre 20,6% pour l'ensemble de la ville; 9,7% des personnes sont au bénéfice de l'aide sociale et 4,2% reçoivent le RMR, respectivement 5,4% et 2,5% pour la ville.

Lausanne invente l'animation nomade



© Hugues Stegenthaler

Daniel Kohlbrenner, du Centre d'animation de la Cité

Parmi les quinze centres socioculturels rattachés à la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), le Centre d'animation de la Cité est le seul nomade. Il organise en plein air, pour les enfants et les adultes, des spectacles, des ateliers de bricolage, des jeux qu'il amène dans les quartiers ne disposant pas de centre de loisirs. Tout est gratuit.

La plupart des animations sont proposées pendant les vacances: tant de parents n'ont ni les moyens de partir, ni ceux d'offrir des camps de sport à leurs enfants. Le Centre d'Animation de la Cité possède quatre pôles.

La Roulotte Enchantée sillonne la ville; elle propose des jeux, des ateliers créatifs et des spectacles dans les parcs où elle s'installe pour une semaine, avant de changer d'endroit. Des artistes l'accompagnent, ils font découvrir le théâtre à un public qui n'a parfois pas d'autre occasion de le connaître.

La Cité des Spectacles propose, de mi-juin à fin août, une dizaine de spectacles pour enfants et

adultes, au pied de la cathédrale de Lausanne. La Caisse Magique est une grande malle en bois, emplie de matériel et d'idées de jeux et de bricolages. Déposée sur la place de jeux d'un quartier, elle est ouverte par les animateurs, le mercredi après-midi, du printemps à l'automne. Les enfants y trouvent des jeux individuels et collectifs comme des planches à roulettes, des cordes à sauter, un parachute, des échasses et des ballons. Ils en improvisent d'autres à partir de matériel de fortune ou d'histoires inventées.

La Bibliothèque du Parc est un triporteur rempli de livres en différentes langues, amené lui aussi sur les places de jeux par des animateurs. On étend un tapis devant la charrette pour lire et raconter des histoires. Les enfants peuvent emprunter les livres.

Aussi différents les uns des autres qu'ils puissent paraître, les projets du Centre d'Animation de la Cité sont reliés par les mêmes valeurs. C'est par le développement d'une culture du jeu en tant qu'ensemble de ressources et de compétences à découvrir qu'il construit ses interventions. Pour les animateurs du Centre, «le jeu est un espace de communication commun que se partagent les cultures les plus diverses, souvent déchirées par des souvenirs douloureux. Il ouvre sur l'apprentissage de la vie sociale entre personnes partageant un même territoire, dans le respect réciproque de leurs besoins, de leurs âges et de leurs origines».

G.Pr.

Centre d'animation de la Cité
Escaliers du Marché 2 – 1003 Lausanne
Tél. 021 312 45 65
www.animcite.ch



Le Bibliobus: des livres, mais peu d'emprunteurs

Le bibliobus qui sillonne les rues de Lausanne depuis 1964 s'arrête aussi aux Faverges. Un mardi sur deux, il se gare au centre du quartier, près du magasin Coop. Mais les clients ne sont pas légion. «Il y a beaucoup de cas sociaux dans les Faverges, ainsi que des étrangers qui ne comprennent pas forcément le français. Ce sont surtout des retraités et des mères de famille avec de jeunes enfants qui viennent chercher des livres», regrette la bibliothécaire. L'horaire d'ouverture, la matinée, y est peut-être aussi pour quelque chose.

Une place de jeux au centre des demandes des habitants

L'un des chevaux de bataille de l'association Faverges est l'équipement de la place de jeux. Des toilettes publiques seraient nécessaires, surtout lors des fêtes du quartier. Quant à la fontaine du square, elle déborde, les enfants risquent de glisser et de se faire mal. Albert Modoux du Service des parcs et promenades de Lausanne souligne que la ville a déjà beaucoup investi dans le quartier des Faverges, notamment pour aménager la place des jeux. «Il n'est pas possible d'y installer des W.C., pas plus, d'ailleurs, que dans d'autres quartiers de Lausanne. Les coûts de construction et de maintenance sont trop importants». Quant à la fontaine, Albert Modoux dit qu'elle a été vandalisée et réparée à plusieurs reprises.

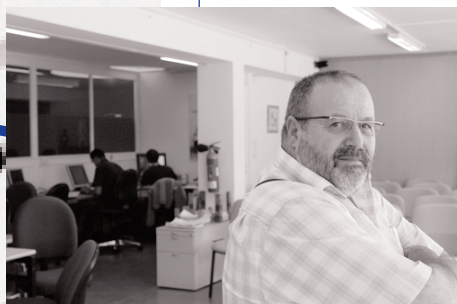




Le Centre de rencontre des Faverges inauguré en 2002, propose des animations aux jeunes de 4 à 18 ans. Des adultes commencent aussi à s'y retrouver.



Puissance L, une association ouverte aux besoins du quartier



Puissance L loge à côté du centre de rencontre des Faverges. Cette structure a été fondée en 1998 par la Fondation du Levant dans le but de favoriser la formation et l'insertion professionnelle de personnes dépendantes y ayant achevé leur traitement. Une année seulement après son installation dans le coin, Puissance L s'est également

ouverte aux chômeurs et aux bénéficiaires du RI (revenu minimum). L'organisme est un acteur important dans la vie du quartier. «Nous intervenons au quotidien pour rendre de petits services aux habitants du quartier», explique le responsable, Serge Sandoz (photo). Son adjoint Philippe Wyss précise: «Nous sommes comme un voisin qui donne un coup de main aux autres voisins, dans des situations où une solidarité s'impose. Après un incendie qui a détruit tout l'appartement d'un particulier, nous avons fourni une cuisinière, une table et des chaises. Nous avons également aidé une vieille dame à emménager dans le quartier». Puissance L participe activement aux réunions et aux forums organisés aux Faverges. Sollicitée régulièrement par le Centre d'animation, l'association apporte une aide logistique lors de l'organisation des fêtes de quartier. «Nous ne sommes pas des moteurs de projets dans le quartier, mais nous y participons volontiers», résume Philippe Wyss.



Le magasin de tabac et le salon de coiffure, au coeur des Faverges.

Photos de Hugues Siegenthaler

Les enfants cèdent la place aux adultes.

Les problèmes des années 1990 se cristallisaient autour des jeunes. Désormais, la question des aînés a pris le dessus.

Depuis l'ouverture d'un Centre de rencontre et d'animation aux Faverges, en 2002, la vie sociale de ce quartier s'est sensiblement améliorée. Les enfants et les jeunes qui traînaient dans les rues, livrés à eux-mêmes, disposent dorénavant d'un endroit où ils peuvent se réunir, jouer et trouver à qui parler le cas échéant. «Il y a environ trois cents enfants de tous âges dans notre quartier, raconte Carmen Bründler, pionnière de l'Association Faverges. Le centre a tissé des liens très forts entre eux. Il a été capital pour les sauver du désœuvrement et d'autres problèmes».

Oswaldo Lassalle, animateur au centre, explique que les travailleurs sociaux ont consacré une partie de leur temps aux problèmes de drogue. «Nous réalisons avec les jeunes un travail de fourmi, presque invisible, mais qui finit par payer. Si nous jouons au billard par exemple, ce n'est pas le jeu en soi qui importe le plus, c'est surtout le contact qui se crée et se renforce, la confiance qui s'établit et les messages qui passent. Le rôle de l'animateur socio-culturel est d'assurer une présence auprès des jeunes tout en adoptant une attitude subtile pour faire connaître son point de vue sur telle ou telle question. Et cela marche très bien.»

Particularité du centre des Faverges : l'existence d'une carte de membre payante pour accéder aux activités. «Il est vrai qu'il existe des cartes de membre qui coûtent 10 francs pour une personne seule, et 20 francs pour les familles, admet Oswaldo Lassalle, mais c'est le fruit de la volonté des jeunes du quartier eux-mêmes, qui, par ce système, voulaient éviter la venue d'adolescents d'autres quartiers et réduire ainsi les risques de violence. La carte est une sorte d'adhésion aux projets. Cela dit, nous n'interdisons pas aux gens qui le souhaitent de venir gratuitement au centre. Nous n'avons jamais mis dehors quelqu'un parce qu'il n'avait pas de carte».

Les jeunes et la police

Le Centre de rencontre et d'animation collabore étroitement avec l'Association Faverges, les écoles du quartier, l'église, la police. Oswaldo Lassalle : «Nous avons organisé des réunions avec la police et les jeunes du quartier sur différentes probléma-

tiques. Il y a par exemple aux Faverges une dizaine de motos non homologuées et donc non prises en charge par les assurances. Elles appartiennent à des jeunes du quartier. Des représentants de la police sont venus expliquer à ces jeunes les dangers qu'ils encourent en utilisant leurs engins dans ces conditions. De son côté, la Brigade de jeunesse de la police lausannoise organise régulièrement des rencontres pour évoquer les problèmes de violence. C'est une façon efficace de faire tomber les a priori sur les gendarmes et cela peut éviter aussi que la police colle une étiquette négative sur telle ou telle bande de jeunes du quartier».

Si l'ouverture du centre a été très importante pour les jeunes, elle a aussi été bénéfique pour tous les habitants du quartier. «Elle a amené un changement de mentalités, affirme Carmen Bründler. Des voisines âgées se plaignaient beaucoup du bruit, de la saleté, maintenant elles sont contentes de ce qui est fait». Signe qu'en proposant aux mineurs des Faverges un lieu de rencontre et des activités, la collectivité a fait un choix payant.

L'intégration des migrants

Fondé en réaction à des demandes qui se cristallisaient sur la question des jeunes, c'est surtout pour ces derniers que le Centre de rencontre et d'animation des Faverges organise des activités. Mais une demande s'est fait sentir peu à peu de la part des adultes et des activités ont été organisées à leur intention. Les mercredis matin, un accueil parents-enfants est proposé. C'est l'occasion pour les parents de partager leurs soucis.

Les travailleurs sociaux du centre ont aussi constaté que les familles étrangères, connaissent des difficultés de communication et d'intégration liées à la langue. «Les enfants étrangers s'intègrent vite grâce à l'école, mais c'est plus difficile pour les parents. Les mamans surtout, qui restent souvent à la maison, précise Oswaldo Lassalle. Nous avons donc décidé, il y a trois ans, d'organiser des cours de français en collaboration avec Français-en-jeu (Cf. *Repère social* No 79), une association composée d'enseignants bénévoles».

Nouvelle animatrice au centre, Isabella Herzog explique que les travailleurs sociaux comptent



© Hugues Siegenthaler

«Les enfants étrangers s'intègrent grâce à l'école. C'est plus difficile pour les parents». Un animateur.

beaucoup sur le «bouche-à-oreille», qui permet d'atteindre un public étranger difficile d'accès: «C'est ce mode d'information qui a assuré une participation régulière aux cours de français. Et dans d'autres activités aussi. En fait, c'est le premier pas qui coûte», dit-elle.

Un projet pour mobiliser les aînés

Mais chassez un problème et un autre survient. «Nous nous sommes rendus compte que nous n'avions pas assez de contacts avec les personnes âgées», raconte Isabella Herzog. Avant de rejoindre le centre, la jeune femme a travaillé dix mois

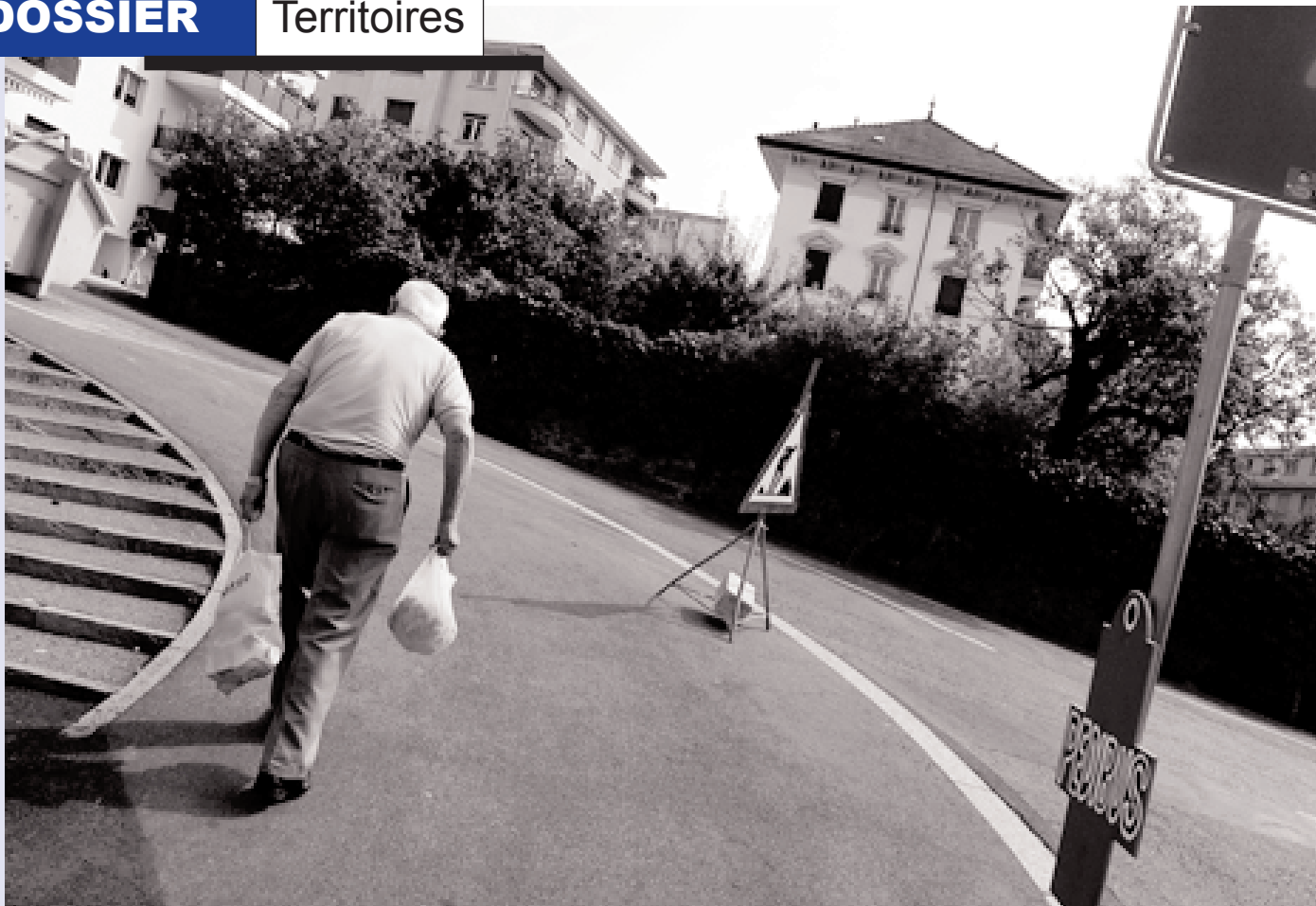
comme stagiaire aux Faverges dans le cadre d'un mandat de Pro Senectute Vaud intitulé Quartiers solidaires. Ce projet, destiné à rapprocher les générations au cœur des quartiers, a commencé aux Faverges en 2005 avec la formation d'un groupe de coordination comprenant le Centre de rencontre et d'animation du quartier et la paroisse Saint-Jacques.

Entre octobre 2005 et janvier 2006, une enquête a été menée pour connaître les besoins des personnes âgées et ceux des autres adultes. Plus de cent personnes ont été interviewées, dont une majorité de personnes âgées. «Nous passions une heure,

Un centre déjà trop à l'étroit

Ouvert il y a 6 ans, le centre de rencontre et d'animation ne désemplit pas. «Il est victime de son succès», confirme Osvaldo Lassale. Le nombre de participants dans les différentes activités est devenu trop important. Un déménagement serait la solution. Seulement, il n'existe pas de locaux plus spacieux ailleurs dans le quartier. Selon une rumeur, des villas appartenant à la ville de Lausanne, situées en face du Centre, pourraient un jour être démolies afin de construire des immeubles. «Si la ville de Lausanne décide de mettre en œuvre ce projet urbanistique, nous négocierons l'ouverture d'un centre plus grand au rez-de-chaussée de ces habitations», dit Pierre-Alain Verhayen, responsable de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). Le nouveau centre deviendrait une maison de quartier, selon une volonté de la ville de Lausanne de transformer tous les centres d'animation en maisons de quartier. Elle fonctionnerait sur un modèle coopératif. Avec ses salles polyvalentes, elle permettrait à un nombre plus important de participants et, surtout, à différents groupes d'âge de participer plus activement dans la vie du quartier.

A.Th.



© Hugues Siegenthaler

Les aînés ont tendance à limiter leurs déplacements à un périmètre de cent mètres, autour de leur maison.

Les activités du Centre d'animation des Faverges en bref

Tous les mercredis et les vendredis après-midi, un secteur propose aux enfants de 4 à 10 ans des jeux, du bricolage, du théâtre et du sport. Le secteur des 10-13 ans offre de l'organisation de jeux et de sorties. Celui des ados met à disposition des 13-18 ans des jeux (billard, baby-foot) et organise des journées de sport. Deux équipes de foot s'entraînent et participent à des tournois organisés par la Ville de Lausanne.

voire plus, avec chaque habitant, adulte ou aîné. Nous voulions convaincre les gens de venir aux forums thématiques – organisés par le centre avec l'Association Faverges – et aux projets du quartier. L'idée étant que rien n'est donné et que chacun doit participer activement aux projets qui le concernent», indique Isabella Herzog.

Les aînés veulent une poste

On s'est aperçu que la perception du quartier changeait avec l'âge et que les personnes âgées ont tendance à limiter leurs déplacements à un périmètre de cent mètres autour de leur maison. «Quand la paroisse Saint-Jacques organise des repas, une partie des aînés ne s'y rendent pas parce qu'il faut grimper toute la pente pour arriver à la paroisse», résume l'animatrice.

Les résultats de l'enquête, présentés au quartier lors d'un forum au printemps dernier, ont pointé deux problèmes majeurs dans les Faverges. D'abord, l'absence d'une desserte du bus 12, le soir et le dimanche. C'est un sujet récurrent dans le quartier, car ce trou dans les horaires coupe les personnes âgées d'un accès facile et bon marché à la ville. Autre problème sensible: le manque d'infrastructures dans le quartier. Les personnes âgées souhaitent davantage de commerces – la réouverture d'une boucherie et d'une épicerie – alors qu'aujourd'hui, un seul petit magasin Coop est disponible pour l'ensemble des habitants. L'absence d'un bureau de poste, ou au moins d'une boîte aux lettres, et celle d'un bancomat, sont

régulièrement soulignées. Les habitants du quartier, qui ont vu il y a quelques années l'arrivée d'un bâtiment de l'Office des faillites sur leurs terres, auraient mille fois préféré un centre commercial, un café, un restaurant...

«Je vous fais votre lessive»

Le forum consacré à l'étude sur les aînés a été organisé en deux séances, l'une l'après-midi, où 90% des participants étaient des personnes âgées, et une autre le soir, essentiellement fréquentée par des personnes adultes avec emploi. Il a beaucoup été question d'entraide entre les voisins. Une concierge avait déjà entrepris de soulager des personnes âgées de son immeuble en faisant leur lessive. Un participant dit être prêt à aller acheter de la charcuterie pour des personnes âgées le dimanche, lorsque tout est fermé dans le quartier. Isabella Herzog: «L'idée a aussi été lancée d'organiser des grillades avec les nouveaux habitants du quartier afin de faciliter les contacts entre voisins». Prochaine étape: les travailleurs sociaux devront établir une liste de bénévoles qui souhaitent participer activement à des actions concrètes. Car entre les promesses et l'engagement concret des habitants, l'espace doit être occupé. ■

Altin THANASI



Maria Filomena

Patronne du café «les Faverges»

Maria Filomena Fernandes est venue s'installer avec sa famille dans le quartier en 1999. Elle avait décidé de reprendre le seul restaurant du coin : le café des Faverges. «J'ai choisi ce bistrot les yeux fermés, sans connaître le quartier. Des gens ont essayé de me mettre en garde : Filomena, qu'est-ce que vous allez faire ici ?» A cette époque, les Faverges sont au creux de la vague. La réouverture du bistrot, après 5 mois de fermeture, est bien accueillie par les habitants. Pourtant, les débuts sont difficiles pour la gérante, «à cause d'une minorité de gens drogués qui viennent (l')importuner dans le restaurant». «Ils étaient désagréables, m'insultaient. Ils faisaient fuir la bonne clientèle. J'ai tenu bon jusqu'à ce que ces personnes quittent le quartier». Depuis des années, Filomena reçoit une clientèle fidèle, de tous âges. Il y a des gens «suivis» socialement, avec des problèmes de santé, qui «sont formidables et ne dérangent personne». D'autres clients jouissent d'une situation plus confortable. Notamment des habitants du quartier qui possèdent des entreprises. «Tout le monde se respecte et nous n'avons jamais eu de bagarres dans le resto. Les gens s'offrent des tournées. Des médecins, des ingénieurs partagent leur table avec d'autres personnes plus pauvres. Ils ont un cœur magnifique. Il existe vraiment un esprit de fraternité».

Le café-restaurant des Faverges est aussi un lieu de rencontres régulières entre les travailleurs sociaux du centre et des personnes âgées. «Ce quartier est une perle. Les gens sont ouverts et se respectent. Le soir, on peut sortir et rentrer chez soi sans avoir la crainte d'être agressé. Je ne changerais de lieu de vie pour rien au monde», conclut la patronne.

Carmen Bründler

La militante de base

Elle a été l'une des premières habitantes des Faverges à réagir contre l'apathie de son quartier. A la fin des années nonante, elle réunit d'autres mères de famille pour voir quelles solutions apporter à ce quartier peuplé majoritairement de personnes à l'assistance et de familles étrangères. Dans le cadre de l'antenne ouverte par la

paroisse Saint-Jacques en 1998, Carmen et ses voisines organisent des soirées. «Nous avons aussi invité des familles étrangères pour connaître leurs besoins. Il y avait beaucoup d'enfants dans le quartier, mais rien n'existait pour eux. Nous avons soutenu l'ouverture d'un centre d'animation pour les accueillir. Nous avons également demandé l'ouverture d'une garderie, car il y avait beaucoup de bébés».

Pendant longtemps, Carmen a été vice-présidente de l'Association Faverges. Elle continue aujourd'hui à participer activement à la vie du quartier. Si elle affirme que la vie sociale des Faverges s'est beaucoup améliorée depuis quelques années, elle pense que le quartier souffre encore du manque de certaines infrastructures : transports, aménagements, commerces, etc.



Frédéric Bründler

Un jeune engagé pour son quartier

L'Association Faverges s'est constituée en 2000 et le président de son comité n'est autre que Frédéric Bründler – le fils de Carmen –, lui aussi très actif dans la vie du quartier depuis l'âge de 14 ans. Passionné par le domaine des transports, il s'est battu sur un des dossiers épineux des Faverges : l'absence d'une desserte régulière du quartier par le bus 12, le soir et le dimanche. Les pétitions se sont suivies depuis 1996, sans succès. La dernière en date, signée et envoyée à la municipalité de Lausanne en 2006, semble avoir enfin fait bouger les choses. Le syndic de la ville, Daniel Brélaz, est venu parler en personne aux habitants des Faverges en juin dernier. La balle est dans le camp des autorités.

A.Th.



© Hugues Siegenthaler

Gabriel Bender: «La boucherie est aussi nécessaire qu'un animateur socioculturel. Il faut comprendre comment les gens fonctionnent».

Le retour au territoire: une piste dans l'air du temps

Le développement local entend se démarquer de l'action sociale individualisée et des politiques venues «d'en haut». Les problèmes et leurs solutions se trouvent dans le territoire, estiment ses adeptes.

«**T**out le monde vit et est inséré quelque part», constate le sociologue valaisan Gabriel Bender. Cette évidence n'a pas toujours été de mise dans la réflexion sociologique et l'action sociale. L'inscription des gens dans un territoire concret, l'attention aux liens de proximité ont pendant longtemps été quelque peu négligées par les penseurs et les responsables politiques. Or, «avec la notion de «développement social local», le territoire, l'action sur le territoire et le développement du territoire sont devenus des références majeures pour l'action sociale», écrivait en 2005 le sociologue français Michel Autès¹⁾. La notion de «territoire» recouvre plusieurs dimensions: géographique et spatiale, politique, symbolique et culturelle. «On peut dire que l'on passe progressivement dans

les politiques sociales, depuis le milieu des années 70, d'une stratégie qui prenait pour objet des publics cibles, construits en fonction de caractéristiques individuelles, à une stratégie qui s'adresse à des populations en tant qu'elles occupent un territoire. On passe des individus à problèmes aux territoires à problèmes» précise Michel Autès dans un autre article daté de 1995²⁾.

La territorialisation de l'action sociale

En France, cette territorialisation de l'action sociale est liée à la décentralisation dans les années 80 et à la montée en puissance des politiques de la ville dans les années 90. Au contraire de la France, la Suisse n'a jamais été régie par un système centralisateur et donc n'a jamais dû opérer un bouleversement à cet égard. «En France, les territoires n'ont pas assez de pouvoir, alors qu'en Suisse, ils en ont

trop», résume Gabriel Bender, qui conduit un module de développement local au sein de la Haute école valaisanne de travail social.

Malgré ces différences géopolitiques, le développement local connaît un intérêt croissant dans notre pays. A titre d'exemple, la Ville de Genève a instauré il y a deux ans des Unités d'action communautaire (UAC). Elles s'appuient sur un réseau d'acteurs publics, associatifs et privés pour développer des projets collectifs de promotion de la qualité de vie dans les quartiers. Lié à ces UAC, un nouveau métier s'est développé: les conseillers en action communautaire, qui doivent justement tenir compte des particularités des quartiers dans lesquels ils travaillent (cf. *Repère social* no 75, avril 2006, p. 11). Malgré ces avancées, Gabriel Bender regrette que l'aide sociale reste souvent trop individualisée ou psychologique et ne tienne pas assez compte du contexte socio-économique et urbanistique dans lequel vivent les gens. «On a connu une politique très individualisée du chômage, qui consistait juste à dire que s'il y avait beaucoup de chômeurs, c'est qu'ils ne savaient pas remplir un curriculum vitae. Mais si on a perdu 5000 emplois dans les arts graphiques en Valais, ce n'est évidemment pas pour cette raison».

Le territoire symbolique

«Les problèmes de chômage ou de vieillissement, la relation avec les migrants, se vivent dans un territoire», estime Alain Simonin, sociologue et chargé d'enseignement à la Haute école de travail social (HETS) de Genève. Et de souligner l'importance de l'aspect relationnel et symbolique: «On existe par des appartenances, par des valeurs qui nous définissent. Chaque personne vit dans des relations de travail, de voisinage qui peuvent faire du bien. Le territoire, c'est un nœud de relations et des repères symboliques».

Les adeptes du développement social entendent tourner le dos aux politiques globales, macro-économiques, décidées «d'en haut», qui ont été appliquées sans se soucier de l'avis des habitants concernés. «Toutes les grandes politiques françaises de la ville se sont écrasées sur la réalité du territoire, en «n'embarquant» pas les personnes avec elles», constate Alain Simonin, également responsable du réseau de compétences Demos, qui a élaboré différentes actions dans le canton de Genève, à la demande d'organismes publics et privés. «Les gens ont une bonne perception des problèmes et sont souvent capables d'imaginer des solutions, mais ils n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre. Si vous avez des équipements collectifs qui tombent en ruine, les habitants, surtout s'ils sont pauvres, ne peuvent pas se cotiser pour les rénover», précise Gabriel Bender.

L'action locale nécessite des relais

Alain Simonin insiste sur le fait qu'il ne s'agit pourtant pas de se borner au local. Ni dans l'action, ni dans la pensée. «Toutes les solutions se trouvent dans le quartier. Mais après, il faut remonter de proche en proche jusqu'à une gouvernance beaucoup plus vaste» précise le professeur genevois. Citant le sociologue français Pierre Calame, il estime qu'il faut renverser le slogan

«pensons globalement, agissons localement». «Pour penser les relations, on ne peut que «penser avec ses pieds», à partir des réalités locales».³⁾

Pour qu'une action locale soit efficace, il faut qu'elle possède des relais politiques. «Genève à cet égard est un modèle. Des associations de quartier très politisées, qui avaient des contacts avec les élus et un catalogue de revendications, ont pu opérer des changements. Dans le quartier des Acacias, une association a revendiqué un parc; elle l'a eu», se souvient Gabriel Bender. Les sociologues en appellent à une bonne coordination entre les différentes instances communales, cantonales ou régionales. «Si l'office de l'emploi n'écoute pas la commune qui propose un projet, en disant qu'il a un autre programme, c'est la rupture. On a créé ainsi de l'impuissance politique», estime Alain Simonin. De nombreux professionnels s'alarment de la concurrence et des luttes de pouvoir que se livrent cantons et communes autour d'un territoire. A titre d'exemple, depuis l'instauration des UAC à Genève, les conseillers en action communautaire se sont heurtés, dans un premier temps, aux animateurs de maisons de quartier et aux membres de la Délégation à la jeunesse qui étaient déjà actifs dans ces secteurs. Une trop grande juxtaposition de professionnels peut aussi créer du «tourisme social» chez les usagers. Autre risque, celui pour les associations et les pouvoirs locaux de devoir palier à un désengagement de l'Etat. «Il faut continuer à promouvoir une politique nationale, avec des services publics efficaces partout et un réseau postal qui fonctionne sur l'ensemble du territoire. Il ne faut pas casser les échelles et obliger les petites communes à se débrouiller toutes seules», souligne Gabriel Bender.

Ouverture au monde économique

«Décloisonnement», «ouverture» font partie des maîtres-mots du développement local. Pour ses adeptes, il faut prêter une oreille attentive à l'ensemble des acteurs d'un territoire. «Les politiques territoriales doivent réunir des gens qui ont un peu l'habitude de se mépriser: le grand capital et le travailleur social», note Gabriel Bender. «Sans économie, il n'y a pas de vie. Les marchands sont nécessaires à la vie d'un quartier. La boucherie est aussi nécessaire qu'un animateur socioculturel. Mais le boucher ne vit que s'il parvient à vendre sa viande. Il faut comprendre comment les gens fonctionnent, quels sont leurs intérêts». Cette ouverture au monde économique constitue aussi, selon Alain Simonin, une véritable nécessité. Il en a fait l'expérience directe lors du suivi d'un projet concernant les jeunes de la commune genevoise de Meyrin. Le directeur d'une PME a contribué à inventer un dispositif de partenariat avec les jeunes. «Vous ne vous rendez pas compte à quel point c'est intéressant lorsqu'on se met à décroisonner, lorsque on ne dit plus «l'économie c'est le diable» et que l'économie ne nous dit pas «vous, les travailleurs sociaux, vous êtes des parasites.» ■

Laurent ASSÉO

- 1) «Territoires et subjectivité: les nouveaux défis de l'action sociale» de Michel Autès, in «Recherches et prévision», No 81, 2005.
- 2) «Le sens du territoire» de Michel Autès, in «Recherches et prévision», No 39, 1995.
- 3) «La démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance», de Pierre Calame. Descartes et Cie. Paris. 2003

Les vacances sont entrées dans les mœurs, dans la loi aussi

Le droit aux vacances est récent. Sa mise en application donne lieu à une législation tout en nuances.

Démonstration pratique.

Tous les travailleurs et toutes les travailleuses ont droit à des vacances. Bien que récent, puisqu'il ne date que du début du vingtième siècle, ce droit constitue une évidence pour tout le monde. Les difficultés surviennent lorsqu'il s'agit de l'appliquer concrètement. Durée du droit, rémunération, fixation de la date des vacances sont autant de questions qui peuvent devenir de véritables casse-tête dans la pratique.

Le droit aux vacances est réglé par les articles 329a et suivants du Code des obligations (CO)¹⁾. Certaines branches professionnelles, comme l'horlogerie, l'hôtellerie et la restauration, ou la construction, ont organisé les relations de travail de manière paritaire, par la conclusion de conventions collectives de travail (CCT), qui peuvent prévoir des droits différents de ceux retenus par le CO. C'est par exemple le cas de la convention collective pour l'hôtellerie et la restauration, qui s'applique à toute la Suisse, même si l'employeur n'a pas signé l'accord ou si le salarié n'est pas syndiqué.

Quatre semaines par an

Sauf accord plus favorable pour l'employé, la durée des vacances est de quatre semaines par année. Les travailleurs de moins de vingt ans ont droit à cinq semaines au moins. Si l'année de service n'est pas complète, les vacances sont fixées proportionnellement à la durée de travail (voir exemple encadré). Dans la mesure du possible, les vacances doivent être prises au cours de l'année de service correspondante, et au moins à raison de quinze jours consécutifs (art. 329c CO). La date des vacances est fixée par l'employeur, en fonction des désirs du travailleur, compte tenu des besoins de l'entreprise. La date des vacances doit être convenue assez tôt pour que chacun puisse s'organiser en conséquence. En pratique, on parle de trois mois à l'avance. Une fois que la date est fixée, elle ne peut plus être modifiée unilatéralement par l'employeur, sauf circonstances exceptionnelles liées à un besoin extraordinaire de l'entreprise qui ne peut être satisfait autrement.

L'employeur est tenu d'organiser le travail de manière à ce que les employés puissent prendre leurs vacances. Le travailleur peut donc exiger de son patron qu'il précise quel est le besoin impératif à l'origine de sa décision de modifier la date des vacances et, cas échéant, le contester. Il peut même les prendre sans son accord. Attention toutefois: une telle décision peut avoir de graves conséquences, car la jurisprudence admet que le fait de prendre des vacances en dépit de l'avis de l'employeur est de nature à ébranler la confiance qui est de mise dans les relations de travail. Elle pourrait alors justifier la rupture du contrat de travail avec effet immédiat. Selon les cas, l'employeur devra d'abord avertir formellement son employé des risques de licenciement que présenterait toute récidive.

Pour contester son congé, le travailleur doit apporter la preuve que l'employeur outrepassé ses droits, par exemple en refusant d'octroyer des vacances à des dates demandées longtemps à l'avance, alors même que les besoins de l'entreprise ne l'exigent pas. Mais mieux vaut, comme souvent, prendre la précaution de se renseigner auprès d'un spécialiste, syndicat ou juriste, avant de partir en vacances sans l'accord de son employeur. On se rappellera en effet qu'il n'existe qu'une protection partielle contre le licenciement, qui ne permet pas d'exiger une réinté-

gration dans l'entreprise si le congé est injustifié ou abusif. Sauf lors d'une violation de la loi sur l'égalité entre les sexes.

Vacances forcés

On a vu que l'employeur peut décider de la date des vacances. A l'occasion d'un licenciement, peut-il exiger que le travailleur prenne le solde de ses vacances pendant le délai de congé? En principe oui. Mais comme l'objectif des vacances – qui est de se reposer – entre en contradiction avec le but du délai de congé – qui est de rechercher un nouvel emploi – la réponse est nuancée! Ainsi, les vacances ne pourront-elles être imposées que si le délai de congé est suffisamment long, c'est-à-dire, en principe, d'au moins trois mois.

Autre question: l'employeur peut-il obliger son collaborateur à ne pas prendre ses vacances pendant le délai de congé? La loi impose de prendre des vacances effectives et interdit leur remplacement par des prestations en argent ou autres avantages (art. 329d al. 2 CO). Mais, il se peut que les besoins de l'entreprise exigent la présence du travailleur pendant la période de congé. Les vacances non prises sont alors payées (voir encadré). C'est également le cas si l'employé a été licencié avec effet immédiat pour faute grave.

Il convient de souligner que l'envoi d'une lettre de congé pendant que le travailleur est en vacances suspend le délai de congé mais ne l'invalide pas. On admettra en effet qu'il ne l'a pas reçue tant qu'il est en vacances (pour autant bien sûr que lesdites vacances aient été prises avec l'accord de l'employeur). Le calcul du délai de congé ne commencera alors qu'à partir du lendemain du dernier jour de vacances.

Il va sans dire que le droit aux vacances implique le droit au paiement des vacances. Le salaire continue donc à être versé quand l'employé est en vacances²⁾. En cas de travail à un taux irrégulier, les vacances sont également intégralement dues. Elles sont payées sur la base de la moyenne des salaires irréguliers versés pendant la période considérée (par exemple une année civile). Sauf autre convention, il est communément admis que les vacances des travailleurs qui ont des taux d'activité très irréguliers, ou qui ont plusieurs employeurs, comme les travailleurs de l'économie domestique³⁾, sont payées par le pourcentage de 8,33% du salaire touché dans l'année considérée (quatre semaines de vacances divisées par 48 semaines de travail) ou de 10,63% si le droit aux vacances est de cinq semaines.

Les congés au lit

Lorsqu'un/e travailleur/euse est malade, l'employeur doit néanmoins lui payer son salaire pendant un certain temps, en fonction de la durée des relations de travail⁴⁾. Si la maladie est survenue pendant les vacances, le but de celles-ci n'est pas atteint. Le travailleur peut prendre des vacances à un autre moment, pour la durée équivalente au nombre de jours de maladie. Il faut penser à faire établir un certificat médical. En outre, lorsque la maladie a été de longue durée, le droit aux vacances n'est pas le même que si le travail avait été fourni. En effet, l'employeur peut alors réduire le droit aux vacances d'un douzième par mois, après un délai de carence d'un mois (deux mois en cas de grossesse). Un nouveau délai de carence repart à chaque nouvelle année de service. ■

Francine RIEKER VARIN



© interfó

Comment calculer son solde de vacances

Le travailleur «T», trente ans, est engagé à plein temps, cinq jours par semaine, dans une banque le 1er juin 2003 pour une durée indéterminée. Son salaire est de fr. 6'000.- brut par mois. Comme il a trouvé un autre emploi mieux rémunéré, il a donné son congé pour le 31 janvier 2006. Il n'a pris que trois jours de vacances depuis le 1er juin 2005.

S'il avait travaillé jusqu'au 31 mai 2006, son droit aux vacances aurait été de quatre semaines. Mais comme les relations de travail se terminent avant, le solde de ses vacances doit être calculé au «prorata temporis», soit proportionnellement au temps de travail effectué. Il est admis dans la pratique que le nombre de jours de vacances par mois est de 1,66 jours*. Ainsi, dans notre exemple, T a droit à 1,66 jours x 8 mois, soit à 13,28 jours de vacances. Il lui reste donc à prendre 10,28 jours. Cela dit, si T avait été employé d'un restaurant, son droit aux vacances aurait été différent, dès lors que la CCT applicable à la branche prévoit un droit à 2,33 jours de vacances par mois (ou 2,92 jours si le droit aux vacances est de 5 semaines). Aussi, le solde de ses vacances serait de 18,64 jours, soit 2,33 jours x 8 mois.

Et ses indemnités

Une fois le solde du droit aux vacances établi et si T n'a pas pu le prendre pendant le délai de congé, il faut calculer le montant de l'indemnité vacances. Elle est fondée sur le salaire.

Le salaire de T était de fr. 6'000.- par mois. Le solde de ses vacances est de 13,28 jours. Il faut donc convertir le salaire mensuel de fr. 6'000.- en salaire journalier. Il arrive que rien ne soit convenu quant au mode de calcul des vacances et de leur paiement. Dans ce cas, on admet que sur un mois entier et lorsque l'on travaille cinq jours par semaine, le nombre effectif moyen de jours travaillés est de 21,75. On divise le salaire par ce facteur et on le multiplie par le nombre de jours de vacances non pris :

$$(6'000 \text{.-} /. 21,75) \times 13,28 = 3'663,45$$

C'est dès lors ce dernier montant qui sera payé à T pour le solde de ses vacances non prises.

A nouveau, la solution aurait été différente si T avait travaillé dans un restaurant. En effet la CCT applicable à la branche prévoit que le calcul du salaire journalier s'obtient en divisant le salaire mensuel par trente (art. 27 al. 4 CCNT 98).

Fort de ces principes, avec le même salaire, mais un solde de vacances de 18,64 jours, T aurait perçu le montant de fr. 3'728.- pour paiement de ses vacances non prises :

$$(\text{fr. } 6'000\text{-} /. 30) \times 18,64 = 3'728\text{-}$$

F.R.V.

* pour cinq semaines de droit aux vacances, le nombre de jours de vacances par mois est de 2,08

1. En ce qui concerne la fonction publique, la question est réglée par le droit public, comme les lois sur le statut du personnel.
2. L'article 329d CO stipule que l'employeur verse au travailleur le salaire total afférent aux vacances et une indemnité équitable en compensation du salaire en nature.
3. A Genève, les travailleurs domestiques, (femme de ménage, jardinier de maison ou gouvernante, par exemple), bénéficient d'un contrat-type de travail qui fixe notamment un salaire minimum obligatoire dans tout le canton, que ce soit pour une activité rémunérée au mois ou pour quelques heures par semaine rémunérées à l'heure.
4. L'employeur ne peut être libéré de cette obligation que s'il a conclu une assurance perte de gain en cas de maladie qui paie le salaire, souvent à raison de 80% seulement, mais pour une durée plus longue, en général de deux ans (art. 324a al. 4 CO).

Un «mur des soins» bloque les migrants vieillissants

Les immigrés âgés issus de l'Europe du Sud cumulent certaines difficultés. Or ils font peu appel aux services d'aide socio-gériatrique. Ce problème est lié à l'information, relève une étude suisse et européenne.

En Suisse aujourd'hui, les Italiens et les ex-Yougoslaves sont les groupes nationaux étrangers les plus présents sur le territoire. Les Italiens, Espagnols et ex-Yougoslaves sont par ailleurs les trois principaux groupes d'immigrés âgés issus du Sud de l'Europe. Dans ce pays en effet, à l'inverse de ce qui se passe dans les anciens pays colonisateurs, les immigrés relativement âgés sont le plus souvent originaires des pays européens. Les Italiens et les Espagnols sont issus des mouvements migratoires de travailleurs immigrés recrutés après la seconde guerre mondiale. Les ex-Yougoslaves constituent un groupe plus hétérogène, venu plus tardivement et composé à la fois de travailleurs immigrés et de réfugiés. Leur poids relatif dans la population étrangère résidente s'est fortement accru au cours de la dernière décennie alors même que les proportions d'immigrés issus d'autres pays européens diminuaient. Cet accroissement est dû au regroupement familial et à la situation de guerre en Yougoslavie, qui a généré un grand nombre de demandeurs d'asile.

Une majorité de travailleurs manuels

Il n'est donc pas surprenant d'observer que, du point de vue démographique, les ex-Yougoslaves diffèrent grandement des Italiens et Espagnols. Ils sont en moyenne plus jeunes, plus souvent mariés, et les hommes y sont plus présents que dans les deux autres populations. Ils ont également un plus grand nombre d'enfants et vivent moins souvent seuls. Enfin, ils sont arrivés plus âgés en Suisse, et de ce fait sont plus nombreux que les Italiens ou Espagnols à ne parler que leur langue maternelle.

Les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête ont en général un bagage scolaire modeste: une majorité d'entre eux (70%) n'a pas dépassé le niveau du certificat d'école primaire, seuls 20% ont accompli le cycle secondaire inférieur et moins de 10% disposent d'un diplôme de niveau tertiaire. Sur le plan professionnel, deux tiers des personnes interrogées sont ou étaient des travailleurs manuels, un peu plus de 20% des "cols blancs" et on trouve quelque 10% de femmes au foyer. Une personne sur dix dispose en outre d'un salaire inférieur à 1'500 francs, revenu qui les place bien en deçà du seuil de pauvreté tel qu'il est défini en Suisse. La proportion d'ex-Yougoslaves connaissant cette situation est dramatiquement élevée (22%).

Les immigrés âgés interrogés vivent en grande majorité (90%) en appartement, comme la plupart des citadins en Suisse. La plupart d'entre eux sont locataires, ce qui encore une fois correspond à la situation habituelle des habitants de Suisse. Ils disposent en gros du même équipement ménager que

les Genevois de la même tranche d'âge. Cependant, les répondants se plaignent parfois de l'exiguïté de leur logement, en particulier les ex-Yougoslaves, plus souvent entourés d'une famille nombreuse.

Situation sanitaire alarmante

Notre enquête témoigne par ailleurs de l'importance des problèmes de santé dans la population des immigrés âgés. De ce point de vue, la situation des ex-Yougoslaves est alarmante: pourcentage élevé de personnes qui s'estiment en mauvaise santé, qui souffrent de troubles fonctionnels ou de problèmes psychiques, ou encore bénéficient d'une rente d'invalidité. Cependant, les Italiens et Espagnols sont également en moins bonne santé que les Suisses de la même génération.

Sur le plan de la santé auto-évaluée, il apparaît qu'un quart des répondants (26%) qualifient leur état de santé de «mauvais» ou de «très mauvais», à savoir 21% des Italiens et Espagnols et un tiers des ex-Yougoslaves. A titre de comparaison, diverses études cantonales publiées dans les années quatre-vingt montrent que, dans la population résidente âgée de 65 ans ou plus, 7 à 11 % des personnes estiment leur santé «mauvaise». La raison de cette «mal portance» des immigrés d'un certain âge sont à chercher du côté de la dureté de leurs conditions de travail, mais aussi parfois – s'agissant des ex-Yougoslaves – des situations de violence endurées dans leur pays et de la précarité de leur statut juridique en Suisse.

Accès aisé aux soins

A cause de leur santé précaire et malgré leur relative jeunesse, les ex-Yougoslaves se trouvent fortement limités dans l'exercice de leurs activités quotidiennes: près de 80% d'entre eux reconnaissent que leur vie journalière est entravée du fait de leur piètre état de santé, ce qui est le cas d'un tiers des Italiens et Espagnols. Les problèmes qui les empêchent de mener à bien leurs activités journalières ne sont pas seulement d'ordre physique, mais aussi d'ordre émotionnel, et ils se plaignent plus souvent que les membres des deux autres groupes nationaux de douleurs persistantes. En conséquence, la moitié d'entre eux obtient un score négatif sur l'échelle de bien-être, contre un quart des Italiens et Espagnols. Leur estime d'eux-mêmes est particulièrement faible – c'est le cas de 60% d'entre eux (contre un quart des Espagnols et 14% des Italiens).

En Suisse, l'Assurance maladie donne à chaque résident un accès aux soins en cas de maladie ou d'accident. Chacun, quel que soit son âge ou sa nationalité, est tenu par la loi de souscrire à une telle assurance. L'accès aux professionnels de la santé est donc relativement aisé. En matière de services de soins, la majorité des répondants consultent ainsi

L'article ci-contre présente les principaux résultats d'une enquête réalisée par la HETS de Genève en collaboration avec des partenaires européens. Elle a été menée auprès d'un échantillon de 290 Espagnols, Italiens et ex-Yougoslaves âgés de 55 ans et plus, interrogés dans les cantons de Bâle-Ville et de Genève.

«Conditions de vie, accès aux soins et à l'aide socio-gériatrique des personnes âgées immigrées en Suisse»



Les migrants insistent sur le respect de leur dignité et l'octroi d'informations claires sur leurs droits.

régulièrement un médecin ou un physiothérapeute, alors que les visites chez le dentiste ou chez l'opticien sont bien plus espacées. D'autres services (ou professionnels) liés à la santé – tels que les infirmières ou les chiropraticiens – ne sont sollicités que par une minorité de répondants, mais sont par contre utilisés de manière plus intensive en cas de besoin.

Niveau élevé de satisfaction

On observe certaines différences entre les groupes nationaux dans l'utilisation des services de santé. Ainsi, les ex-Yougoslaves se rendent-ils moins souvent chez le dentiste ou l'opticien que les Espagnols et Italiens, mais sollicitent par contre plus souvent le service des urgences de l'hôpital cantonal et font en plus grand nombre l'expérience d'une nuitée à l'hôpital. Ces écarts sont probablement dus au statut légal de certains d'entre eux: les demandeurs d'asile et les détenteurs d'un permis d'admission provisoire doivent passer par un «gate kipping» (par exemple infirmière et/ou médecin généraliste) avant d'être autorisés à consulter un spécialiste. Le niveau général de satisfaction des usagers des divers services de soins est très élevé: trois sur quatre sont satisfaits ou très satisfaits des services utilisés. Seuls certains services spécialisés de l'hôpital (unité de gériatrie, unité psychiatrique) font exception à la règle, suscitant plus de réticences. Ajoutons que les ex-Yougoslaves se montrent en général plus sévères sur la qualité des soins reçus que les deux autres groupes nationaux.

Les services d'aide socio-gériatrique connaissent un taux d'utilisation nettement moindre que les services sanitaires: seul un quart des répondants fait appel, pour diverses raisons (informations, conseils, soutien financier, etc.), à une institution d'aide sociale, 10% environ bénéficient de soins ou d'aide à domicile, la même proportion fait appel aux services de défense des personnes âgées, aux foyers de jour ou aux services des soins spéciaux ou de rééducation à l'hôpital. On observe peu d'écarts significatifs entre les groupes nationaux s'agissant du type de service

utilisé ou encore de leur fréquence d'utilisation. Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ne font pas usage de certains services, les répondants affirment en général qu'ils n'en ont pas besoin; il s'agit vraisemblablement des plus «jeunes». Les autres motifs soumis à leur avis (cherté, manque d'information, difficulté d'accès, obstacle légal) sont rarement sélectionnés, le manque d'information étant cependant mentionné un peu plus fréquemment. Comme dans le secteur des soins, les ex-Yougoslaves se montrent moins satisfaits des services fournis par les institutions d'aide sociale que les deux autres groupes nationaux.

Demande de respect et de dignité

Les attentes relatives aux possibilités d'accès aux services de soins et d'aide sociale sont très élevées. Dans la plupart des cas, les répondants estiment en majorité que ces attentes sont «assez souvent» ou «toujours» satisfaites par les services, mais leur niveau de satisfaction est systématiquement inférieur à leur niveau d'attentes. Les écarts les plus importants se centrent autour de trois revendications: diminution du nombre de formulaires administratifs à remplir, prix des soins adapté au revenu de l'utilisateur et information régulière sur les services dans la langue de ce dernier.

Un même décalage apparaît à propos des problèmes pratiques susceptibles d'apparaître en cours d'aide sociale ou sanitaire: les aspirations sont très élevées et les perceptions plus contrastées. Les écarts entre les deux révèlent les difficultés auxquelles se heurtent les usagers, à savoir le manque de personnel, les difficultés de communication avec les pourvoyeurs de services, un suivi parfois mal assuré, la dispersion des services entre diverses institutions. S'agissant des questions relatives à la disponibilité et la compréhension témoignées par le personnel des services, on observe le même décalage entre les attentes (très élevées) des répondants et leurs perceptions (plus nuancées). Les écarts les plus importants témoignent de l'aspiration des immigrés



© Bilderbox

Les personnes âgées étrangères sont des membres actifs de l'histoire de la société suisse.

âgés à une meilleure connaissance par les professionnels des besoins des personnes âgées d'origine étrangère et une communication plus aisée avec ceux-ci.

Dans le domaine des demandes spéciales émises par les répondants, les attentes qu'ils soulignent le plus unanimement portent sur le respect de leur dignité et de leur privauté et l'octroi d'informations claires sur leurs droits. C'est sur ce dernier point que l'on observe en outre le décalage le plus important entre leurs souhaits et leur perception de l'état de fait. Deux autres points fortement désirés (par plus de 85% des répondants) et relativement peu réalisés sont la compréhension par le personnel des valeurs culturelles propres aux étrangers âgés et leur capacité à comprendre leurs besoins.

Un état général préoccupant

En conclusion, il apparaît que l'état de santé des immigrants âgés est préoccupant. Les besoins de cette population en matière de services de santé sont donc évidents et il est clair que la majorité d'entre eux a recours aux services disponibles et que ces services répondent en général de manière plutôt satisfaisante aux besoins et aux demandes des immigrants âgés. Mais ces derniers font relativement peu appel aux services

d'aide socio-gériatrique alors qu'ils pourraient leur être utiles; il en est ainsi, par exemple, des services d'aide à domicile ou encore des services de défense/promotion des personnes âgées. Cette sous-utilisation est liée à un manque d'information, comme le confirment également les professionnels des services officiels et les professionnels travaillant auprès des populations immigrées consultés dans le cadre de notre enquête. Les différents acteurs consultés signalent également des difficultés de communication entre professionnels des services et usagers, le manque de sensibilité aux questions interculturelles dans les services.

A partir de ces constats, les mesures suivantes apparaissent nécessaires pour améliorer la qualité des prestations:

- fournir aux immigrants, en particulier aux plus âgés d'entre eux, une information plus claire et appropriée sur les services sociaux et sanitaires à disposition; les promouvoir activement au lieu d'attendre qu'ils y fassent appel;
- les informer de manière plus adéquate sur les droits dont ils peuvent se prévaloir en Suisse;
- supprimer les barrières économiques et bureaucratiques qui freinent leur accès à ces services;
- promouvoir, dans les domaines social et sanitaire, une sensibilité accrue aux questions interculturelles; plus précisément le développement des «compétences interculturelles» au sein de ces institutions, en particulier la mise sur pied de programmes de formation à l'interculturel (apprentissage des langues, sensibilisation à la communication interculturelle) et le recours généralisé aux interprètes en cas de besoin;
- en outre, notre étude montre que les associations et ONG jouent un rôle important d'intermédiaire entre les immigrants âgés et les institutions publiques dispensatrices de services socio-sanitaires; la collaboration entre elles devrait donc être renforcée,
- plus généralement, il s'agit de reconnaître la diversité des populations qui font appel aux services sociaux et médicaux, et en conséquence la variété des demandes concernant la manière de satisfaire leurs besoins; en effet, même si les besoins sont semblables pour l'ensemble de la population âgée, il existe une diversité de manières de les satisfaire et il faut en tenir compte dans l'approche politique de la problématique des immigrants âgés;
- une plus grande «sensibilité» aux demandes spécifiques des immigrants âgés s'avère donc indispensable, et corrélativement des ressources financières plus importantes; comme le disent les représentants des associations qui ont répondu à notre enquête, c'est une question de choix politique...
- au niveau politique encore, multiplier les mesures destinées à lutter contre l'exclusion sociale.

Au niveau sociétal, il est clair que les personnes âgées étrangères sont des membres actifs de l'histoire de la société suisse. Ils ont contribué à sa prospérité et méritent d'être traités comme des citoyens à part entière, c'est-à-dire de disposer des mêmes droits et des mêmes chances que les nationaux dans l'usage des services d'aide sociale et sanitaire à disposition. ■

Claudio BOLZMAN, Raffaella PONCIONI, Marie VIAL

Le silence, porte d'entrée sur la souffrance de l'autre

Lieu d'accueil dit à bas seuil, Le Racard, à Genève, confronte ses animateurs psychosociaux à des rencontres fortes. L'écoute y est primordiale.

C'est un lieu¹⁾ aux dimensions réduites : 6 chambres pour huit lits. Huit animateurs psychosociaux y assurent une permanence, permettent au lieu d'être tenu ouvert. Ils veillent à un agencement de l'espace propice à la rencontre, à la découverte de soi, de l'autre. C'est un lieu habité, fourmillant, chargé d'un passé, d'une histoire : celle de tous ceux et celles qui sont venus un moment se réfugier là, s'y poser, souffler.

Là, ils ont pu déposer leurs bagages, leurs héritages, se ressourcer. Pour cela, le silence est essentiel, un temps à vitesse réduite, attentif aux moindres détails, soupirs, retenues. Ils sont venus avec le silence, et donc avec la parole. Avec le dire et le «tu», et peut-être entre les deux, le fragile interstice de la rencontre. C'est un travail très humble que d'accueillir celui qui souffre, qui porte une parole dont il ne sait que dire. C'est un travail de pleine conscience, de naturel et de spontanéité. Mais quel effort pour parvenir à ce naturel-là !

La quête de l'autre passe aussi par le corps

Travail toujours difficile lorsque celui, celle, qui arrive ne vient pas juste pour une heure, n'est pas croisé sur un quai de gare, mais s'installe en face à face, en proximité, confronte sa présence à notre présence. Il porte son absence à la nôtre, rejoint nos parts trouées, blessées, refoulées car fragiles. Il éprouve son silence à notre besoin de parole, notre parole à son besoin de silence. Cette quête de l'autre passe bien souvent par le corps, est mise en actes, en déplacements. Mouvements dans l'espace.

Qui sont-ils, ceux qui viennent s'asseoir face à nous ? Ce sont des hommes et des femmes étiquetés schizophrènes ou psychotiques, toxicomanes par le milieu médico-social. Marginaux, a-normaux, ils portent en eux cette parole silencieuse, poids normatif à exorciser, apprivoiser, faire grandir. «Suis-je celui qu'ils me disent autre, ou suis-je cet autre que je ne sais être ? Qui suis-je moi qui ne sais être que par la bande, la marge en regard du critère de l'autre : travail, logement, salaire ? Suis-je tout de ma souffrance, tout de mon mal-être ou y a-t-il une part qui y échappe ? Et vers où alors, pour quel sens, quel autre : reconnaissance ?»

Ces questions ne sont pas toujours formulées. Elles sont tues plutôt, ou gueulées, cassées. Morcelées comme des mosaïques dont il faut prendre un peu de distance pour distinguer avec suffisamment de clarté les teintes véritables. Recul.

Il est difficile d'être suffisamment libéré de soi pour véritablement accueillir l'autre, l'entendre dans sa singularité. Le silence doit se faire en soi d'abord pour prendre ensuite la teinte de la disponibilité en son corps, sa présence. On travaille donc l'appel à dire, à se taire, parfois. On suggère, souffle, lance des perches, tend des lignes, de petit pièges ou des appâts. Non pour capturer, restreindre, mais pour indiquer un chemin de sortie, une voie d'issue aux enfermements. On joue des consonnes et voyelles, de redondances pour que l'autre, au bord du

dire, se raconte enfin, se libère de cela qui le retient en bordure de lui-même, l'enferme, l'infirm.

Nous sommes chasseurs, chasseuses, et maîtres nageurs. Nous avons pour séduire des appeaux silencieux et des mouvements de corps dans l'espace pour faire accoucher des paroles désintégréées. Celles-ci ne disent parfois rien d'autre que leur plus intime vérité. L'on pourrait trop facilement les nommer non-sens si l'on ne sentait, au plus intime de soi, que ce non-sens-là est simplement autre-sens ou contre-sens : une nouvelle ligne géométrique. Le sens est là précisément dans cet ailleurs, ce renversement du dire pour l'autre en un dit pour soi, en soi, entre le vouloir être et l'incarnation.

Un espace où tout semble vécu à l'excès

On est toujours portés à trop vouloir en faire. C'est-à-dire, on ne se contente pas de ce qui se dit, on souhaiterait aller à l'essentiel, au noyau de la parole. A ce petit jeu-là, on se perd parfois, car il n'y a pas de fond, de fin aux déambulations du dire : c'est le délire. L'œil du cyclone, on ne peut y parvenir, et quand on y est, malgré soi, on est emporté ailleurs, excentré.

En ce lieu, tout semble vécu à l'excès. Le manque comme la perte, la joie comme l'ivresse, l'ennui. Les sentiments sont poussés à des points d'intensité forts où le dire semble se briser, être incapable de suivre le rythme du corps, de l'acte, de l'élan. Ça crie, frappe, ça fuit, coule, mais quand est-ce que cela parle vraiment ? Quand ? Tout le temps, et surtout dans le silence.

Surtout dans le silence, car il est un récit ininterrompu où la ponctuation doit être négociée. Comment ? Comment entendre ce qui ne se dit pas, entendre au silence, tendre l'oreille au creux, à l'apparente absence ? Entendre au silence au-delà, en deçà du silence, au plus proche de la parole muette ?

Comment devenir suffisamment silencieux soi-même pour être tout accueil : hôte d'un souffle à naître ? Être suffisamment recueilli en soi pour se tourner vers l'autre sans l'envahir ou faire obstruction à cela qui prend naissance, est en mutation ? Comment donc ? En y travaillant avec patience, et surtout avec le désir d'y parvenir. Le désir : subtil mélange de dit et de manque à dire, de creux et de plein, de faim et de complétude. De savoir et de non-savoir. Nous travaillons au désir. Celui de dire, nous taire. Prendre place, la laisser nous écarter, pour que quelque chose d'inédit survive. Survive.

Sylvain THEVOZ est animateur psychosocial au Racard.

1) Le Racard offre un hébergement provisoire de moyenne durée à toute personne en crise psychosociale aiguë. Le centre reçoit des femmes et des hommes de tout âge souffrant essentiellement de troubles psychiatriques graves avec ou sans problèmes d'addiction. www.racard.ch

La motivation est un moteur que les managers brident

Dans le public ou le privé, la question de la motivation est souvent négligée. La reconnaissance du travail effectué est vitale.

Quelle est donc cette raison qui fait qu'une infirmière dit de son travail qu'elle gagne sa vie, qu'elle nettoie et panse des plaies, ou quelle soigne des patients? C'est la motivation.

Elle peut être définie comme une force qui pousse un individu à agir pour satisfaire un besoin. Chacun se souvient de la pyramide de Maslow. Dessinée en 1954 par le célèbre psychologue américain, elle classe les besoins humains selon une hiérarchie bien définie. Abraham Maslow décrit d'abord les besoins physiologiques et les besoins de sécurité (situés à la base de son triangle); puis les besoins dits supérieurs, que sont les besoins sociaux, d'estime ou de reconnaissance, et de réalisation. L'individu ne cherche à satisfaire ses besoins supérieurs qu'à partir du moment où ceux inférieurs ont été correctement satisfaits, a remarqué Maslow.

Le psychologue du travail Frederick Herzberg trouvera en 1966 une application de cette théorie dans l'environnement de travail. Il distinguera les facteurs qui stimulent la motivation au travail de ceux d'hygiène, qui restent sans véritable effet sur la motivation. Les facteurs qui stimulent la motivation sont: l'accomplissement, la reconnaissance, les responsabilités, les promotions et le travail lui-même; alors que les facteurs sans véritable effet sur la motivation au travail sont les conditions de travail, la rémunération, la direction, les relations interpersonnelles et la politique intérieure de l'entreprise! Si la présence de ces derniers est nécessaire, estime Herzberg, leur effet ne permettra au mieux que d'éviter ou de réduire l'insatisfaction au travail. On ne peut être plus clair.

Stimuler le patron à motiver ses troupes

Or, s'il semble évident que la réussite d'une entreprise dépend de la performance collective de ses employés, elle-même conditionnée par les performances individuelles, bien des directions d'entreprises mesurent peu, ou pas du tout, l'intérêt de susciter la motivation de leurs employés. Le secteur privé se limite bien souvent à agir sur des leviers salariaux: bonus ou autres formes d'intéressement aux résultats. Mais de telles mesures n'agissent

peut-être que peu sur la motivation, puisque celle-ci reposerait plus sur des actions orientées vers l'accomplissement de soi. Dans les entreprises publiques, la réussite et la performance individuelle sont parfois observées avec une sorte de ... méfiance. Les valeurs culturelles au sein de l'Etat s'articulent sur des concepts plus égalitaires. Ils peuvent se traduire par des politiques qui visent au mieux à éviter l'insatisfaction.

Au delà du clivage entre privé et public, un monde oppose toujours deux forces antagonistes. Dans cette optique, les actionnaires et les employeurs ont les yeux rivés sur les bénéficiaires, au mépris du sort des travailleurs. Frustrés, ces derniers tentent de percevoir un salaire qui permette au moins de compenser les désagréments générés par le travail. Les acteurs de l'entreprise doivent donc faire évoluer leurs perspectives. Et déminer certains concepts. Par exemple, les objectifs de travail ne servent pas seulement à augmenter la productivité, ils correspondent également à un besoin naturel de dépassement de soi. L'évaluation ne sert pas seulement à contrôler, elle rejoint un besoin de considération du travail effectué. Offrir un champ d'action à l'initiative individuelle permet, au moins pour ceux qui le désirent, de stimuler un besoin d'expression par la créativité. Se mettre à l'écoute de l'autre n'est pas une perte de temps, mais nourrit le besoin de reconnaissance. Et que dire du rapport coûts-bénéfices entre le silence et un simple «merci»? ■

Daniel CERF est consultant spécialisé dans l'accompagnement du changement organisationnel en entreprise. Il a été directeur des RH dans la grande distribution.

Abraham Maslow, «Motivation and Personality», New York, Harper & Row, 1954

Frederick Herzberg «Work and the Nature of Man», New York, Thomas Crowell, 1966

«Au secours, on veut m'aider!»

Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse

Claude Seron

Paris, 2006, éditions Fabert, 282 pages.

Président de l'Association Parole d'enfants et intervenant au Centre liégeois d'interventions familiales, Claude Seron nous fait partager dans ce texte sa longue expérience du travail avec les adolescents en difficulté. En cinq chapitres, qui se rapportent à cinq étapes de sa carrière professionnelle, il aborde les principales problématiques auxquelles sont confrontés les travailleurs sociaux avec cette tranche d'âge: adolescents abandonniques, «parentifiés», violents, violentés, victimes d'inceste. «Il faut accéder à la complexité pour accompagner les victimes et leur entourage dans l'élaboration de questions délicates et le pansage de leurs blessures», invite Claude Seron.

C'est l'occasion pour lui de décrire des approches cliniques et de retracer leur évolution au travers de l'expérience acquise. De fait, le contact avec les adolescents a conduit ce systémicien, adepte de l'approche de Palo Alto, à s'interroger sur ses références et à les enrichir de multiples approches. L'ouvrage rend hommage à ses collègues. Car Claude Seron n'est pas un maître à penser, c'est un praticien, un équipier, qui se mue en chercheur dès lors qu'il s'agit de trouver de nouvelles solutions. Les renvois de bas de page sont autant de références, non seulement à des lectures, mais aussi à des supervisions et des formations organisées dans l'espoir de dégager de nouvelles approches dans la pratique de la relation d'aide.

Marc FAVEZ (Chef de l'Unité de support méthodologique du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud)

«Petit lexique pour l'usage du travailleur social»

Conseils aux travailleurs sociaux et aux bénéficiaires du travail social

Thierry Darnaud, Guy Hardy

Lyon, Ed. Chronique sociale mai 2006. 113 pages.

«Règle 1: soyez lucide. Le rôle du travailleur social que vous rencontrez n'est pas de vous aider et ce même s'il cherche à vous le faire croire. N'oubliez jamais qu'il est mandaté et qu'il est essentiellement là pour vous amener à accepter ce qu'il va vous proposer.» Voilà pour le ton de ce petit pamphlet qui tient en 13 règles et un abécédaire du même poil. En fait, sous couvert de s'adresser aux bénéficiaires de l'aide médico-psycho-sociale («les gueux»), mais en leur donnant le mode d'emploi des professionnels à qui ils ont recours, les auteurs dénoncent les paradoxes de l'aide institutionnelle.

Ils s'adressent surtout aux travailleurs sociaux qui «reconnaîtront au travers des règles énoncées l'affolante complexité de toute situation d'aide au sein de laquelle ils sont piégés avec leurs clients»... Les auteurs savent de quoi ils parlent puisque, praticiens chevronnés du travail psychosocial et de la thérapie, ils sont aussi formateurs. Leur souci est d'attaquer des logiques d'action, et non des logiques d'acteur. Ce sont des pratiques françaises, mais bien d'autres «aidants» pourront en prendre de la graine. La causticité de l'opuscule risquant de conduire le lecteur social au découragement, l'ouvrage est assorti de «Précautions d'emploi»! Que tirer de la lecture de cet écrit féroce et provocateur qui met en évidence les travers, les paradoxes et les malaises de la relations d'aide, et démonte les règles implicites régissant le jeu de l'aide sociale et éducative? Sans doute, une réflexion sur le bien-fondé des pratiques de l'aide. Et la nécessité pour les intervenants sociaux et leurs responsables de réveiller leur conscience critique, afin d'éviter que «le travail social fondé avant tout sur un travail relationnel ne verse définitivement dans l'application de procédures» (p.112).

H.A.

«Enfances populaires – Invisibles enfances»

Sylvie Blanchet

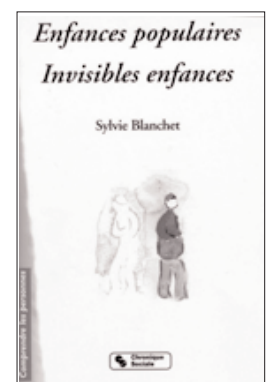
Lyon: Chronique Sociale, 2006, 123 pages.

La rumeur et la presse évoquent sans cesse les adolescents des banlieues difficiles. Elles oublient les enfants. Sylvie Blanchet, ré-éducatrice scolaire à Orléans, comble cette lacune. Dans un secteur classé ZEP - zone d'éducation prioritaire - elle s'occupe d'enfants qui présentent des difficultés d'adaptation à l'institution scolaire. En parlant de son expérience autour d'elle, elle a constaté que la plupart de ses amis étaient incapables d'imaginer l'existence menée par les enfants des quartiers populaires. C'est pour donner une voix à ces petits oubliés qu'elle s'est lancée dans l'écriture de son livre.

Ces enfants, les voici par dizaines à travers des bribes de leur histoire. Ils parlent de la peur, de l'exil, du rapport qu'ils ont avec leurs parents désemparés, de leur besoin de calme, de leur pays de là-bas et de celui d'ici, de la guerre, parfois. Mehdi: «Qu'on me fiche la paix, pourquoi dois-je toujours aller ailleurs»? Alex: «Ma grand-mère est raciste, elle dit du mal de ma mère et traite mes copains de bougnoules». Depuis que la maladie a emporté son père, Mehdi a «peur partout, tout le temps». Tandis que Khariman, qui partage une chambre d'hôtel avec sa sœur et ses parents, dessine une maison aux tuiles colorées, aux volets fraîchement peints.

Sylvie Blanchet recueille ces confidences et les entoure de réflexions sur l'évolution de ces écoliers, sur la manière de les prendre en charge. A travers leurs témoignages, ces enfants rappellent qu'ils n'ont rien fait pour être nés dans un pays en guerre, pour avoir une famille déracinée ou sans travail. Ils se contentent de souffrir d'une situation dont ils ne sont pas responsables.

GPR



La médiathèque de la HEVs Santé & Social présente ses nouveautés

Social

Petit lexique pour l'usage du travailleur social

Hardy Guy, Darnaud Thierry
Lyon : Chronique sociale, 2006, 113 p.

Pourquoi s'engager ? bénévoles et militants dans les associations de solidarité

Harvard Duclos Bénédicte
Paris : Payot & Rivages, 2005, 212 p.

Les carrières sociales

Busson-Blanchout Gabrielle
Ed. 2006-2008
Paris : L'Etudiant, 2006, 219 p.

Des psychologues auprès des tout-petits pour quoi faire ?

Sous la dir. de Danièle Delouvain
Ramonville Saint-Agne : Erès, 2005, 203 p.

Enquête sur des mutants : comment repenser l'accueil collectif des 11-14 ans ?

Premel Gérard
Marly-le-Roi : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 2005, 95 p.



HEVs Santé & Social
Médiathèque
Gravelone 5
1950 Sion 2 Nord

Tél. 027 606 42 44
biblio.sante-social@hevs.ch

Animateur dans le secteur social et médico-social

Langlace Alain
Paris : ASH, 2004, 133 p.
(Collection ASH Etudiants)

Défaillances et inventions de l'action sociale

Coord. par Marie-Christine Bureau ... [et al.]
Paris : L'Harmattan, 2006, 317 p.

Une autre place pour les usagers ? intervenir dans le secteur social et médico-social

Barbe Laurent
Paris : La Découverte, 2006, 200 p.

Enfance/jeunesse

Culture hip hop, jeunes des cités et politiques publiques

Faure Sylvia, Garcia Marie-Carmen
Paris : La Dispute, 2005, 187 p.

Travailler avec des enfants : puéricultrice, animateur, pédiatre...

Bourgeois C ...[et al.]
Levallois-Perret : Studyrama, 2006, 215 p.

Ecole et violences

Paris : Documentation française, 2006, 119 p.

Echec scolaire : travailler avec les familles

Verba Daniel
Paris : Dunod, 2006, 156 p.

Les troubles du comportement à l'école : prévention, évaluation et intervention

Massé Line, Desbiens Nadia, Lanaris Catherine
Montréal : G. Morin, 2005, 400 p.

Famille

Les familles qui ont la tête à l'envers : revivre après un traumatisme familial

Neuburger Robert
Paris : O. Jacob, 2005, 187 p.

La famille change-t-elle ?

Coum Daniel
Ramonville Saint-Agne : Eres, 2006, 135 p.

Familles et petite enfance : mutation des savoirs et des pratiques

Dirigé par et présentation Gérard Neyrand, Michel Dugnat
Ramonville-Saint-Agne : Erès, 2006, 319 p.



A sa santé ? pour une prise de conscience des dangers de l'alcool pendant la grossesse

Titran Maurice, Gratias Laure
Paris : Albin Michel, 2005, 214 p.

Vieillesse

Ne touche pas à tes vieux

Gavillet Véronique, Grandrieux Laurence
Genève : IES, 2006, 147 p.

Santé

Guide des pratiques psycho-corporelles : relaxation, art-thérapie, toucher, yoga...

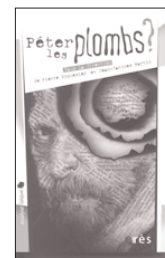
Thibault-Wanquet Pascale, Celestin-Lhopiteau Isabelle
Issy-les-Moulineaux : Masson, 2006, 240 p.

Psychopathologie de la personnalité dépendante

Loas Gwénolé, Corcos Maurice
Paris : Dunod, 2006, 209 p.

Péter les plombs ?

Dirigé par Pierre Eyguesier, Jean-Jacques Martin
Ramonville-Saint-Agne : Erès, 2006, 146 p.



Tout savoir sur la cocaïne : histoire, culture, trafic, consommation

Stein Pierre
Lausanne : Favre, 2006, 128 p.

Troubles bipolaires, obsessions et compulsions : les reconnaître et les soigner

Hantouche E
Paris : O. Jacob, 2006, 262 p.

Handicap

Borborygmes

Rivat Métrailler Evelyne
Basse-Nendaz : E. Rivat Métrailler, 2006, 76 p.

Portrait de groupe avec analyste : des enfants polyhandicapés en institutions

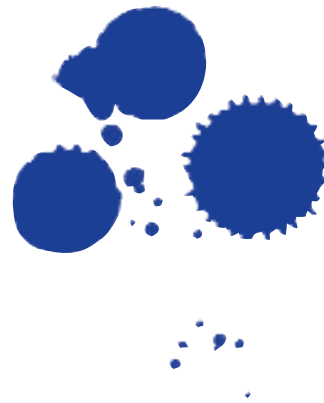
Faivre-Jussiaux Michèle
Ramonville Saint-Agne : Erès, 2005, 142 p.

Exclusion/Intégration

Désintégration

Djouder Ahmed
Paris : Stock, 2006, 156 p.

Le rêve des invalides est le quotidien des bien portants



La 5ème révision de l'assurance-invalidité jette le doute sur la réalité des souffrances vécues par les personnes atteintes de troubles psychiques, s'insurge Pierre-Alain Champod.

Cette année, nous fêtons le 20ème anniversaire de l'Atelier Galiffe¹⁾, qui accueille une vingtaine de personnes, six demi-journées par semaine. La majorité d'entre elles souffre de troubles psychiques et bénéficie d'une rente de l'assurance-invalidité (AI). Nous leur donnons la possibilité d'effectuer des activités manuelles et du jardinage. L'Atelier n'est pas médicalisé et les personnes accueillies peuvent venir quand elles le souhaitent sans programme préétabli.

C'est l'occasion pour le Centre social protestant (CSP) de faire un bilan et de débattre sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques²⁾. Cette réflexion se déroule dans un contexte particulier qui est celui de la 5ème révision de l'assurance-invalidité et sur laquelle les Chambres fédérales devraient se prononcer encore cette année.

Notre propos est centré sur la problématique des handicapés psychiques, cependant plusieurs remarques sont également valables pour les handicapés mentaux, sensoriels ou physiques. Un des objectifs de cette révision est de rééquilibrer les comptes de l'assurance-invalidité qui cumule des déficits importants en raison notamment d'une forte augmentation du nombre de bénéficiaires.

Discours inquiétant sur les «abus»

Si cet objectif est louable, les mesures proposées sont critiquables. La volonté affirmée de faire diminuer de 20% le nombre de rentiers AI pour raisons psychiques est alarmante. Ce discours sous-entend que de nombreux bénéficiaires de ce type de rente sont des malades imaginaires ou des simulateurs qui abusent de notre système social. La manière dont ce discours sur les abus se répand dans les médias et dans la population est extrêmement inquiétante. Après avoir jeté le soupçon sur les chômeurs et les requérants d'asile, aujourd'hui ce sont les invalides qui sont désignés comme profiteurs potentiels. Pour paraphraser l'humoriste Pierre Desproges, qui déclarait que le rêve des pauvres n'était pas très éloigné de la réalité des riches, nous pouvons dire que le rêve des chômeurs n'est pas très éloigné de la réalité des travailleurs et que le rêve des invalides n'est pas très éloigné de la réalité des bien-portants. C'est le discours sur les abus de certains politiciens qui est abusif. Notre expérience à l'Atelier Galiffe nous montre clairement que la santé de la majorité des personnes qui le fréquentent ne leur permet pas d'assumer un emploi régulier dans une entreprise. Ce discours sur les abus remet aussi en cause un long travail de reconnaissance de la réalité de la maladie psychique.



La révision veut mettre l'accent sur la réinsertion plutôt que sur le versement d'une rente, ce qui est une bonne chose. Le problème est que ce projet prévoit très peu de mesures pour inciter, voire obliger, les employeurs à engager des personnes souffrant de troubles psychiques. La principale contradiction de ce projet de réforme est de vouloir diminuer de 20% les rentes pour raisons psychiques dans un marché de l'emploi qui n'est pas accessible à ces personnes.

Pour une analyse détaillée des demandes AI

Nous pouvons craindre que certains voient leur rente supprimée. Les personnes seront alors envoyées au service du chômage qui les déclarera inaptes au placement et les orientera vers l'Hospice général (*aide sociale à Genève : ndlr*) pour bénéficier de l'assistance en attendant que les responsables de l'assurance-chômage et l'assurance-invalidité se mettent d'accord sur des critères communs permettant de déterminer la capacité de travail d'une personne souffrant de troubles psychiques.

L'augmentation des rentiers AI est inquiétante et nécessiterait une analyse détaillée de ses raisons. Les causes sont multiples et il est évident que l'augmentation du chômage et des exigences des employeurs en font partie. Par ailleurs, de nombreuses études mettent en évidence que le monde du travail – qui devient de plus en plus stressant – génère des pathologies psychiques pouvant entraîner parfois une incapacité de travail sur une longue durée et l'octroi d'une rente AI. L'intégration sociale et, lorsque cela est possible, professionnelle, doit rester l'objectif de toute politique en faveur des handicapés. J'ai des craintes qu'avec cette 5ème révision, l'assurance-invalidité s'écarte de cet objectif et qu'elle contribue à marginaliser de nombreux handicapés psychiques. ■

Pierre-Alain CHAMPOD est le Directeur du Centre social protestant de Genève

1) Un centre de jour dans la topologie de l'OFAS.

2) Le 10 octobre nous organisons un colloque et un débat sur ce thème. Programme détaillé sur notre site www.csp.ch

SOCIAL

Annuaire suisse de politique de développement

La dernière édition de l'Annuaire suisse de politique de développement vient de paraître en deux numéros: «Faits et statistiques» et «Dossier». Cet outil, qui permet de comprendre les enjeux des relations Nord-Sud, a paru jusqu'en 2002 sous le titre d'Annuaire Suisse-Tiers Monde. On peut s'abonner auprès de l'Institut universitaire d'études du développement IUED, 20 rue Rothschild, c.p. 136, 1211 Genève 21. Tél. 022 906 59 50
www.ued.unige.ch/information/publications

Enjeux de solidarité

L'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS) consacre son dossier de septembre à la substitution du principe de solidarité de la société envers ses membres par celui de responsabilisation des membres envers eux-mêmes et envers la collectivité. Ce dossier a été préparé par Marc-Henry Soulet de la Chaire de Travail Social et Politiques Sociales, à l'Université de Fribourg. «Comprendre les enjeux de solidarité dans le monde contemporain» est disponible sur www.artias.ch.
ARTIAS, 8 rue des pêcheurs, Yverdon-les-Bains. Tél. 024 423 69 66
info@artias.ch

Prix Mobilité d'entreprise à la FSASD

La Fondation des Services d'aide et de soins à domicile (FSASD), à Genève, a reçu le prix Mobilité d'entreprise pour son projet pilote au Centre d'action sociale et de santé de la Servette-Petit-Saconnex. Ce prix, institué par les États de Vaud et de Genève, ainsi que la Ville de Genève, récompense toute entreprise, sise dans l'un des deux cantons, qui organise de façon durable et exemplaire la mobilité de ses employés et de ses visiteurs.
La Fondation a mis au point un plan de mobilité qui favorise l'utilisation des transports publics (titres de transport transmissibles pour tous), de la marche, du vélo, voire de l'auto-partage quand il y a du matériel à transporter. Après neuf mois d'essai au Centre de la Servette-Petit-Saconnex, la FSASD constate que son plan est un succès. Les 97 collaborateurs en sont satisfaits et la FSASD a décidé de l'étendre à l'ensemble de ses centres répartis dans tout le canton, soit 1800 collaborateurs.
Pour remplir leur mission de maintien à domicile des personnes dont ils s'occupent, les collaborateurs de la FSASD se déplacent beaucoup dans le canton. Quelque 1,4 millions de kilomètres sont ainsi parcourus chaque année, auxquels il faut ajouter 5,8 millions de kilomètres pour venir sur son lieu de travail. Effectués en voiture, ces trajets sont source de fatigue, ils pèsent sur la santé du personnel, donc sur la qualité des prestations fournies à leurs clients.

G.Pr.

Contre l'effet tourniquet

Le projet «CII-Mamac» (pour Collaboration inter-institutionnelle de Medizinisch-Arbeitsmarktliche Assessments mit Case-Management) mis en place par la Confédération et les cantons entre dans sa phase pilote. Il vise à éviter que les personnes en désaffiliation professionnelle ne soient renvoyées de l'assurance chômage à l'assurance invalidité ou à l'aide sociale sans étude concertée de leur cas.
Tribune de Genève/Le Courrier, 05/09/2006

NE Les travers du social en pièce de théâtre

Vieux routier du travail social, Bernard Oguey en a entendu de toutes les couleurs dans son métier. Il a décidé d'écrire une pièce de théâtre, d'humour grinçant, en récupérant ses expériences. Le texte de «Dés...espoir», comédie pour rire et pleurer en deux actes (un acte de défaut de biens et un acte de décès) est à la disposition du public.
Contact: Bernard Oguey, tél. 079 247 74 26, info@chinook.ch

ENVIRONNEMENT

«Allô, t'es où le monde?»

La Déclaration de Berne publie un dossier et une fiche pédagogique qui dévoilent la face cachée de la téléphonie mobile: provenance des matériaux de composition, utilisation du téléphone portable dans les pays du Sud, impact sur l'environnement de la surconsommation, que deviennent les téléphones usagés, etc. On peut obtenir «Allô, t'es où le monde?» auprès de la Déclaration de Berne, 52 rue de Genève, 1004 Lausanne.
Tél. 021 620 03 03. www.ladb.ch

BE Glaciers sous serre

Intitulée «Glaciers sous serre», une exposition du Musée Alpin Suisse, à Berne, met le doigt sur le recul dramatique des glaciers en présentant des cartes postales et des photographies du même lieu, prises à un siècle d'intervalle. Plusieurs volets de l'accrochage sont consacrés à l'influence des glaciers sur la vie quotidienne. L'exposition présente aussi la découverte d'objets libérés par les glaces.
Jusqu'au 25 mars 2007. www.alpines-museum.ch
Le Courrier, 31/08/06

VS En voiture les enfants!

Le jardin des neiges de Wiggis, à Sion, a ouvert une piste de véhicules électriques pour initier les enfants de 3 à 9 ans à la circulation routière, dans une optique de prévention des accidents. Le jardin des neiges récupère l'énergie de la patinoire voisine. Le circuit de véhicules utilise l'énergie solaire et éolienne pour recharger les batteries. Ouvert le samedi de 9 h 30 à 12 h et le mercredi de 14 h à 17 h.
Jusqu'au 28 octobre.
Le Nouvelliste, 30/08/06

ENFANCE/JEUNESSE



Boire à mort

Une étude de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) révèle que 3 à 4 adolescents sont hospitalisés chaque jour suite à un abus d'alcool. Ces intoxications commencent dès l'âge de 14 ans pour atteindre un pic vers 18-19 ans. Les jeunes patients étudiés démontrent qu'une dépendance à l'alcool peut s'installer dès leur jeune âge. ISPA, 14 av. Ruchonnet, 1003 Lausanne. Tél. 021 321 29 11
Contact-ISPA août 2006.

GE La Cité des métiers

La Cité des métiers et des formations qui se tient en marge de la Foire de Genève aura lieu du 13 au 19 novembre à Palexpo. L'entrée en sera libre. Au stand de l'Hospice général, les jeunes gens auront l'occasion de rencontrer des professionnels de l'institution et pourront visionner des courts-métrages sur les métiers d'assistant social, d'éducateur et d'assistant administratif.
www.citedesmetiers.ch

GE Bénévolat pour les jeunes

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, actifs dans la vie professionnelle, qu'ils soient apprentis ou employés, ont droit à une semaine supplémentaire de congé, non payée, s'ils s'engagent comme moniteurs dans des activités de jeunesse. Renseignements: groupes de liaison des activités de jeunesse de Genève, (GLAJ), www.glai-ge.ch, ou www.conge-jeunesse.ch
Tribune de Genève, 06/07/06

NE Bouger en famille

L'étude Enfance active-vie saine, réalisée par l'Institut de sport et des sciences du sport de l'université de Bâle, révèle qu'en Suisse un enfant sur cinq est trop gros. Alarmés par ce constat, les maîtres d'éducation physique du canton de Neuchâtel ont invité la population à venir «Bouger en famille» au Centre sportif de Couvet lors du premier week-end de septembre.
L'Express/L'Impartial, 05/09/06

FEMMES/FAMILLE

BE Le Point rencontre déménagement à Tavannes

Le Point rencontre du Jura bernois a quitté Courtelary pour s'installer dans la crèche municipale de Tavannes. Le Point rencontre est une structure qui permet un droit de visite surveillé pour des familles séparées. Ce droit est octroyé par le juge ou l'autorité de surveillance.
L'Impartial, 06/09/2006

GE Pour une éducation solide

Une campagne d'aide aux parents est lancée par la Commission cantonale de la famille à Genève. Elle vise revaloriser l'éducation et faire connaître les nombreuses associations et services publics qui œuvrent dans ce domaine. Une brochure en seize langues sera distribuée à 57'000 exemplaires. Affiches, conférences mensuelles, colloque et stands d'information forment le gros d'un programme qui se déroulera tout au long de l'année scolaire 2006-2007.
www.inforfamilles.ch
Le Courrier, 01/09/06

VD «Parents d'ici, enfants d'ailleurs»

Parents adoptifs et mandatés par le service vaudois de Protection de la jeunesse Mercédès et Daniel Pône, mettent leur expérience au service de parents qui se préparent à adopter un enfant. Ils sont respectivement thérapeute et formateur en relations humaines et infirmière en psychiatrie. Avec Parents d'ici, enfant d'ailleurs, ils proposent aux futurs parents

adoptifs des rencontres en petits groupes chaleureux (6 x 2 heures).
Contact: www.transforme-action.ch / 26 A ch. de la Vuillette, 1000 Lausanne 25.
Tél. 079 449 16 88

VS Contre la violence domestique

La violence domestique frappe en Valais aussi. Or, ce canton ne possède ni lieux d'accueil pour les victimes, ni loi qui les protège. Dans la pétition qu'elle a adressée au Grand Conseil, la section valaisanne d'Amnesty International recommande aux autorités «d'adopter une loi spéciale sur la violence qui règle non seulement la question de l'expulsion du domicile, (...) mais qui donne aussi un ancrage durable au projet cantonal d'intervention».
Le Nouvelliste, 01/09/06

VS Soutien aux familles d'accueil

L'Association des familles d'accueil valaisannes a été constituée en septembre. Elle a pour objectif d'assurer un encadrement aux familles qui se lancent dans l'accueil d'enfants et d'adolescents. Elle vise aussi à augmenter le nombre de ces familles. Un programme de réflexion est prévu. Pour la saison 2006-2007, des groupes de travail sur l'accueil seront organisés. Renseignements: 027 455 48 22 ou 024 481 82 51.
Le Nouvelliste, 06/09/06

VIEILLESSE

NE On cherche des aînés lecteurs

L'association cloisole Lire et faire lire cherche des grands-pères et des grands-mères pour compléter son équipe. Des petits groupes d'enfants de l'école primaire sont accueillis une heure par semaine pour lire, avec un aîné, un livre de leur choix. Ceci dans le but d'apprendre à mieux lire et, surtout, de découvrir le plaisir de la lecture.
Inscr. Secrétariat de l'école primaire, 11 rue Daniel-JeanRichard, 2400 Le Locle.
Tél. 032 922 64 56

VD Pro Senectute relance les aînés

Se retrouver autour d'un repas au Centre Saint-Martin (restaurant de la Croix-Verte à Nyon) permet de manger équilibré, de partager un bon moment prolongé par diverses activités. La section nyonnaise de Pro Senectute invite les aînés à y participer pour le prix de 14,50 francs. Elle propose aussi des excursions destinées à tous les âgés, y compris ceux dont la mobilité est réduite. Enfin, ses ateliers offrent des cours qui visent à la prévention des chutes. Renseignements et inscriptions: 021 646 17 21.
24 Heures, 12/09/06

Accompagnants à domicile pour malades Alzheimer

Une offre destinée à soulager à domicile les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer se répand en Suisse romande. Ce type de service - payant et fourni par des personnes formées et supervisées - permet d'alléger la charge et l'attention permanente des proches auprès de leur parent malade. Si les services d'aide et soins à domicile accomplissent des actes et des gestes pratiques comme les soins corporels, l'accompagnant à domicile est appelé à rester quelques heures par semaine avec la personne «perdue», pour sortir, jouer, parler, prendre le thé, stimuler ses facultés restantes. Pendant ce temps libéré, le proche peut s'éclipser et avoir un moment à lui. Pour la sécurité et le confort du malade, c'est toujours la même personne qui assure cette relève. A la suite du canton de Vaud où s'est mis sur pied Alz'amis (tél. 021 323 63 60), Genève offre depuis 2002 un tel service (tél. 022 807 05 65). Le Valais vient de s'y mettre (tél. 027 322 13 54). Ainsi que le Jura (tél. 032 421 96 10). Le programme est presque toujours organisé sur le même modèle: partenariat entre l'association Alzheimer, la Croix-Rouge et Pro Senectute.

La Journée mondiale Alzheimer est marquée chaque année le 21 septembre.

H.A.

Le prospectus genevois:



SANTÉ

GE Jeu excessif: les actes du forum-addictions

Les actes du forum-addictions sur le jeu excessif (19 mai 2006) sont désormais disponibles à l'adresse suivante: www.premiere-ligne.ch/publications/forum.htm. Ce forum périodique réunit des professionnels genevois actifs dans le domaine des dépendances. Première Ligne, association genevoise de réduction des risques liés aux drogues,

6 rue de la Pépinière, 1201 Genève.
Tél. 022 748 28 78. info@premiereligne.ch

GE Un médecin social prend sa retraite

Le 12 septembre, une matinée scientifique sur «La complexité en médecine: entre vertiges et promesses» a salué le départ à la retraite du prof. Hans Stalder, chef du Département de médecine communautaire et de la Policlinique de médecine. Sous sa direction, la policlinique, traditionnellement vouée à la médecine des pauvres, a connu un grand développement, étendant ses domaines d'activité notamment à la santé des SDF, des migrants, aux personnes dépendantes et aux victimes de la violence.

GE HUG, «petit oui» au suicide assisté

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont décidé de n'autoriser l'assistance au suicide en leurs murs que dans des cas exceptionnels et sous des conditions strictement définies. Les HUG ne prennent pas position dans le débat public sur l'assistance au suicide. L'an dernier, la Commission nationale d'éthique a stipulé que chaque institution de soins aigus devait se déterminer clairement quant à l'éventualité d'admettre ou non le suicide assisté en ses murs.
HUG, tél. 022 372 60 06, www.hug-ge.ch

NE La Comète sur orbite

Le nouveau centre de santé La Comète a été inauguré en septembre à la Chaux-de-Fonds. Il groupe le Service d'aide et de soins à domicile, le Service de garde-malades à domicile de la Croix-Rouge, le Centre d'ergothérapie, le Centre de stomathérapie, Pro Senectute et la Ligue pulmonaire neuchâtoise.
Rue du Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 032 886 82 00
L'Impartial, 02/09/06

HANDICAP

GE La documentation sur le handicap va à la HETS-ies

En raison d'une faible fréquentation, le Centre de documentation sur le handicap a été rattaché au centre de documentation de la Haute école de travail social (HETS-ies) de Genève. Cette information composée d'ouvrages, périodiques et cassettes reste ainsi à disposition du public au 16 rue Pré-Jérôme, 1205 Genève. Tél. 022 388 94 13
Pédagogie spécialisée, août 2006.

VS Mieux intégrer les handicapés

La Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM) a

été désignée antenne suisse pour la réalisation d'un projet européen qui vise à améliorer les compétences des professionnels, tout en favorisant l'intégration sociale des handicapés. Le concept est en cours d'élaboration. Il sera appliqué jusqu'à la fin septembre 2007. Une conférence finale fera le point sur les résultats obtenus.
Renseignements: info@fovahm.ch
Le Nouvelliste, 01/09/06

TRAVAIL

GE Formation sur la Prévoyance professionnelle

L'Université ouvrière de Genève UOG met sur pied une formation sur la prévoyance professionnelle. Elle est destinée en priorité aux délégués du personnel des caisses de pension, mais répond aussi à toute personne ayant un usage professionnel de la LPP. Elle comprend 6 modules de 8 heures. A partir du 18 octobre.
Renseignements: UOG, 3 place des Grottes, 1201 Genève. Tél. 022 733 50 60

VD Moins d'apprentis

L'apprentissage n'a plus la cote dans le canton de Vaud constate l'enquête «Choix 2005» sur la formation des jeunes après l'école obligatoire. Jusqu'à la fin des années 80, un Vaudois sur deux commençait un apprentissage après la scolarité. Ils ne sont plus que 29% à le faire à la fin 2005, selon de Service vaudois de recherches et d'informations statistiques.
Le Temps/ATS, 23/08/06

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

GE La Feuille de trèfle est sortie

La dernière parution de la Feuille de trèfle, le Journal de Genève des gens en rade est sortie. Vendue à la criée (prix à bien plaisir, 1 franc par numéro sera rattrapé pour l'impression) elle permet à des personnes en situation précaire d'arrondir leur pécule et à d'autres d'exprimer leurs talents.

VD Ateliers sur l'intégration

La Bibliothèque du Chablais, à Aigle, organise des ateliers jusqu'à Noël. Deux mercredis par mois, de 16 à 18h, les participants ont la possibilité de découvrir des langues telles que le hindi, le chinois ou le farsi, et leur calligraphie. Un mercredi par mois, de 18 h 30 à 20 h 30, ces ateliers sont consacrés à l'écriture sur les thèmes des migrations et de l'intégration.
Renseignements: 024 4666 60 62
Le Nouvelliste, 31/08/06

VS Une maison pour les migrants

On l'appelait la Ferme à Vanay, elle est devenue la Maison du Monde. Ce bâtiment situé au centre de Monthey groupe désormais différentes associations qui oeuvrent dans le domaine de la migration. On y prévoit un programme de cours; des informations et des conseils seront dispensés aux migrants. Des soirées d'échanges, des expositions, des repas y seront aussi organisés.

Renseignements: 024 471 96 44
Le Nouvelliste, 01/09/06

ETRANGERS

Asile: forfait reconduit

En 2007, les cantons continueront à recevoir de la Confédération un forfait de 1800 francs pour l'aide d'urgence octroyée aux requérants d'asile exclus de l'aide sociale.

Le Temps, 05/09/2006

LA RÉDACTION

Jeunes précaires et travail

Interpellée par le nombre croissant de chômeurs jeunes qui s'adressent à son agence de placement La Bourse à l'emploi, la section genevoise de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) a mis en œuvre une enquête qualitative sur ce sujet. Elle a donné la parole à des jeunes, des entreprises et des professionnels (assistants sociaux, animateurs, psychologues). Les premiers résultats, qui ne sont pas encore publiés, montrent que si, pour les jeunes, le travail reste une valeur centrale, synonyme de construction d'identité et de création de lien social, c'est leur relation au travail qui a changé. Ils sont en grande partie désabusés et se sentent utilisés par les employeurs.

A Genève, sur les 2'200 jeunes au chômage, 30% ne possèdent aucun diplôme; 70% d'entre eux sont âgés de 20 à 25 ans, ont déjà exercé des petits boulots et, pour certains, sont en charge de famille. Une grande partie des jeunes interrogés par l'OSEO se trouve dans la «deuxième génération de précarité»: un de leurs parents au moins est bénéficiaire d'une assurance sociale. L'enquête de l'OSEO pointe le décalage entre ces jeunes, leur situation, leurs attentes et les exigences des entreprises qui demandent de leurs apprentis de plus en plus de qualifications, de flexibilité et de savoir-être. Une barrière psychologique se crée chez les employeurs quand il s'agit d'offrir des places d'apprentissage à cette population. L'enquête débouchera sur des propositions concrètes promet l'OSEO. Contact: Christian Lopez Quirland, OSEO, 34 bis rue du Môle, 1201 Genève. Tél. 022 716 59 02

H.A



Photo de Pavel Cugini.

Un «Club Med» pour SDF: le Hameau des cheminoux

Carrefour-Rue, association genevoise privée qui soutient depuis de longues années des personnes en grande difficulté, vient d'inaugurer à leur intention un Hameau des cheminoux. C'est un lieu de loisirs, de détente et de courts séjours de vacances, situé dans la campagne genevoise près de Loëx. Il est composé de six anciens wagons à bestiaux joliment retapés et repeints, placés en hexagone dans une clairière entourée de chênes. Chaque wagon a reçu une destination particulière: bistrot casse-graine, bains-douches, atelier de création, espace cinéma-TV. Deux wagons, pourvus de quatre hamacs chacun, offrent un gîte pour la nuit. Une authentique yourte mongole est dressée au centre du petit village en guise de lieu collectif. Cette île de rêve campagnard est atteignable en transport public, à vélo ou à pied. Le terrain, ancien domaine militaire, a été mis à disposition par l'Etat de Genève. Plusieurs personnes accompagnées par Carrefour-Rue ont participé à sa mise en état. Outre des dons privés, le Hameau a reçu le soutien de la Loterie romande. Les wagons ont été cédés par Copyrart, une association sociale pour sans-emploi, qui les avait réhabilités, mais n'en avait plus l'usage.

Pourquoi un tel lieu pour des personnes en difficulté? Noël Constant et Esther Alder, coordinateurs de Carrefour-Rue, expliquent qu'il est important, quand on vit au jour le jour, de réapprendre à se projeter dans le futur. Pour les personnes en grande difficulté, ne plus rêver peut être une manière de se protéger des difficultés, des souffrances et de l'angoisse devant l'avenir. Elles ont souvent peur de quitter la ville: crainte de perdre leur place, leurs repères, crainte d'être oubliées? Leur donner l'occasion de se détendre, de se mettre au vert devrait les aider à desserrer l'étouffement du quotidien et à se remettre en selle.

Précision sémantique: le cheminoux n'est pas un cheminot - l'employé des chemins de fer -. Appelé aussi trimardeur, vagabond, clochard, rôdeur, gueux, il est sans toit fixe, parcourt les chemins et vit de petits boulots.

Carrefour-Rue: 10 rue de la Madeleine, 1204 Genève. Tél. 022 310 22 75

HA.

guide-service



Un outil de travail indispensable à tous les professionnels, travailleurs et acteurs du social à Genève

Un aide-mémoire juridico-social offrant, sous une forme condensée, des réponses aux questions de la vie quotidienne.

Le **guide-service** est constitué de plus de 300 fiches juridico-sociales réparties en trois classeurs, un abonnement annuel donne droit à deux mises à jour par année.

Les fiches du **guide-service** peuvent également être consultées sur le site Internet : www.hg-ge.ch

Pour toute commande ou renseignement :
Hospice général – Service communication
Cours de Rive 12, c.p. 3360, 1211 Genève 3
Tél. 022 420 53 00 - Fax 022 420 52 99
e-mail : publications.hg@ge-ariane.ch



Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

Agenda

Repère social No 80 – octobre 2006

RENCONTRES

EN SUISSE

Social

Journées de formation sur le désendettement

26-27 octobre – **Genève ou Lausanne**
Rens. Valérie Branca, CSP, Genève
Tél. 022 807 07 22

6 à 8 d'AvenirSocial Vaud-Genève

sur la déontologie professionnelle
31 octobre (18h) – **Lausanne/Ouchy**
(Hôtel Au Lac)
Rens. AvenirSocial, Christine Guinard
Dumas. Tél. 021 329 08 30

Compétences en éthique ou sa propre morale dans le travail social

journée de travail d'AvenirSocial (F/D)
10 novembre – **Bâle** (Hôtel Hilton)
Inscrip. www.avenirsocial.ch

Aide sociale : gérer l'ingérable

journée d'automne de l'ARTIAS
30 novembre – **Lausanne** (Palais de Beaulieu)
Rens. Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS), 8 rue des Pêcheurs, 1400 Yverdon. Tél. 024 423 69 66

Développements organisationnels et finances dans les services sociaux. Entre mandat social et contraintes économiques

17 janvier – **Berne** (Kursaal)
Rens. Conférence suisse des institutions sociales (CSIAS), Mühlenplatz 3, 3011 Berne.
Tél. 031 326 19 19 www.csias.ch

Société

Coton bio & équitable

exposition
24 oct. - 2 novembre **Genève** (Uni Mail)
Rens. Helvetas, 3 rue de la Mercerie, c.p. 6435, 1002 Lausanne. Tél. 021 323 33 73

Équité entre les générations. Solidarité au cours de la vie

forum (F/D)
13 novembre – **Berne** (Kursaal)
Inscr. Communauté suisse de travail pour la politique sociale, Mühlenplatz 3, c.p. 3000 Berne 13. Tél. 031 326 19 15 / www.socialcoalition.ch

Normativité, normes, normalité
colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française
16-17 novembre – **Lausanne** (eesp)
Rens. Ecole d'études sociales et pédagogiques, Haute école de travail social et de la santé (HEESP-Vaud), 14 ch. des Abeilles, 1010 Lausanne.
Tél. 021 653 62 00
chuber@eesp.ch et www.eesp.ch

Travail de groupe – Travail en groupe

14 journée d'Analyse transactionnelle
18 nov. – **Lausanne** (CHUV)
Rens. Anne Bonvin, ASAT-SR, 1352 Agiez.
Tél. 024 441 62 92 / www.asat-sr.ch

Making Sense of the Future

22-24 novembre – **Lucerne** (Centre de congrès et de culture)
Rens. European Futurists Conference
Lucerne, Georges T. Roos,
c.p. 7738, 6000 Lucerne 7.
Tél. 041 240 63 60
www.european-futurists.org

Enfance/ Jeunesse

L'enfant, témoin involontaire de la violence du couple parental

conférence (Daniel Stern)
16 octobre (20h) – **Genève** (Uni Mail- salle MR 280)
Rens. VIREs, 10 av. Ernest-Pictet, 1203 Genève. Tél. 022 328 44 33

Adoption internationale : une évolution entre éthique et marchés

30 octobre (20h) – **Carouge/GE** (Espace adoption)
Rens. Espace adoption, 14 avenue Industrielle, 1227 Carouge.
Tél. 022 910 05 48 ou
info@espace.adoption.ch

Quel avenir ? La pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes

2-3 novembre – **Bienne** (Palais des Congrès)
Rens. Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ-EKKJ), Marion Nolde, Effingerstrasse 20, 3003 Berne.
Tél. 031 322 92 26 ou
marion.nolde@bsv.admin.ch

Cité des métiers et des formations

13-19 novembre – **Genève** (Palexpo)
Rens. www.citedesmetiers.ch

Les petits métiers des enfants

journée internationale des droits de l'enfant
20 novembre – **toute la Suisse**
Rens. Terre des Hommes, En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.
Tél. 021 654 66 60 / www.tdh.ch

Architecture et espace de vie.

Tout petit je vois grand

4ème colloque de la petite enfance
24-25 novembre – **Genève** (CICG)
Org. Ville de Genève, Ville de Lausanne
Rens. programme, inscription
www.colloqueenfance.ch

Femme / Famille

Cafés de Parents /Genève

- Eduquer...c'est accepter le conflit. 17 oct. (20h)
- Eduquer...c'est amener à l'autonomie. 12 novembre (20h) – **Genève** (Café Plaine-Lune, 14 bis av. du Mail)
Rens. Ecole des parents, 91 rue de la Servette, 1202 Genève. Tél. 022733 82 11

Partager la responsabilité parentale entre partenaires. Qu'en est-il lors du mariage, d'une séparation ou d'un divorce ?

26 oct. – **Berne** (CZF, Fabrikstr. 12)
Rens. www.responsabilite-parentale.ch Inscr. Radix, Promotion de la santé, Effingerstr. 11, 3011 Berne. Tél. 031 312 75 75

Résilience, compétence des familles et travail socio-éducatif

conf. (Guy Ausloos) pour les 50 ans de l'ASTURAL
2 nov. (17h30) – **Carouge/GE** (salle des fêtes, 37 rue Ancienne)
Rens. ASTURAL, 22 Rte de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy. Tél. 022 343 87 00

Soirées à thème autour de l'éducation

- Devenir grand, adulte, responsable...à quoi bon ? 14 novembre (20h15) – **Genève**, (Maison de quartier des Eaux-Vives).
Rens. Tél. 022 736 72 71 ou mqeau@fase.ch

Salons de F-Information

- Comment on se débrouille avec un petit budget. 14 nov. (12h15-13h45)
- Les ingrédients du bonheur à deux. 19 décembre (12h15-13h45) – **Genève** (Théâtre de la Comédie)
Rens. F-Information, 67 rue de la Servette 1202 Genève. Tél. 022 740 31 00

Espacefemmes Fribourg

- Quels sont mes droits au travail ? 16 novembre (20h.)
Rens. espacefemmes, 2 rue Hans-Fries, 1700 **Fribourg**. Tél. 026 424 59 24 / www.espacefemmes.org

Adopter c'est s'adapter

27 novembre (20h) – **Carouge/GE** (Espace adoption)
Rens. Espace Adoption, 14 rue Industrielle, 1227 Carouge. Tél. 022 910 05 48

Vieillesse

Habiter sa vieillesse : je me sens bien dans mon quartier

21 novembre – **Sierre** (HEVS)
Rens. Pro Senectute Suisse, formation continue, 23 rue du Simplon, c.p. 44, 1800 Vevey. Tél. 021 925 70 10

Santé

Brunchs de l'Espace Médiane

- Expliquez-moi la radiothérapie. 16 oct. (12h-14h)
- Génétique et cancer du sein. 30 octobre (12h-14h) – **Genève** (Espace Médiane, 4 rue Micheli-du-Crest).

Inscr. Ligue genevoise contre le cancer.
Tél. 022 322 13 33

Communiquer avec des personnes privées de la parole

conférences des aumôneries protestante et catholique des HUG – **Genève**

- Le regard au-delà de l'apparence. 17 oct. (14h30-16h)
- La communication dans l'accompagnement quotidien. 7 nov (14h30-16h)
- Le monde du silence : outils pour une présence. 21 nov. (14h30-16h)

Inscr. Secrétariat des aumôneries.
Tél. 022 382 65 86/90

Vivre avec le VIH aujourd'hui – pas de problème !

atelier Open Space
20-22 octobre – **Vaumarcus** (NE)
Inscription Aide suisse contre le Sida Open Space, cp. 1118, 8031 Zurich.
www.hivpositive.ch

Intelligence et maladie psychique

- 18e cycle de conférences de Cery
- L'intelligence expose-t-elle plus aux troubles psychiques ? 25 oct. (20h)
 - La maladie psychique affecte-t-elle l'intelligence ? 21 nov. (20h)

Site de **Cery/Prilly** (salle de spectacle)
Rens. Groupe roman d'accueil et d'action psychiatrique GRAAP, 23-27 rue de la Borde, 1018 Lausanne. Tél. 021 647 16 00

SEP et alimentation

journée d'information
11 nov. (9h30-16h30) – **Vevey**
Rens. Sté suisse de la sclérose en plaques SEP, 3 rue du Simplon, 1006 Lausanne.
Tél. 021 614 80 80

Comment aborder le sujet alcool ?

28 novembre – **Yverdon**
Inscr. GREAT, Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies, 8 rue des Pêcheurs, c.p. 1401 Yverdon-les-Bains.
Tél. 024 426 34 34

Evaluation d'impact sur la santé (EIS) : une opportunité pour développer des politiques publiques saines

6 décembre – **Lugano**
Rens. Equiterre, Thierno Diallo
Tél. 022 329 99 29 ou diallo@equiterre.ch

Handicap

Assurance-invalidité : vos droits et vos devoirs

7 novembre – **Lausanne-Vidy** (Groupe du lac et des loisirs pour invalides.)
Rens. Procap, Jean Stöpfer. Bienne.
Tél. 032 322 84 86

Travail

Politiques de l'emploi et de la réinsertion professionnelle

17-18 octobre – **Chavannes-près-Renens**
Rens. Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), unité politique sociale, Prof. G. Bonoli. Tél. 021 557 40 90 ou giuliano.bonoli@idheap.unil.ch

Intégration/exclusion

La Coulou fête ses 20 ans

la Coulou : abri pour les sans-abri
9 déc. (dès 19h) – **Genève** (Palladium)
Rens. Carrefour-Rue, 10 rue de la Madeleine, 1204 Genève. Tél. 022 310 22 75

Etrangers

S'engager contre le racisme en tant qu'association de jeunesse

4 nov. (9h30-17h) – **Yverdon-les-Bains** (Château)
Inscr. Serv. de lutte contre le racisme, DFI.
Tél. 031 324 10 33 / edi.admin.ch/ara

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Aider l'autre et se réparer

23-24 novembre – **Paris** (UNESCO)
Inscr. Assoc. Parole d'enfants, 57 rue d'Amsterdam, F-75008 Paris/
www.parole.be

Appel à communications Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social ?

2-7 juillet 2007 – **Namur** (B)
www.congres2007.org

Société

Appel à communications

La biographique, la réflexivité et les temporalités

colloque internat. de l'ARHIV
25-27 juin 2007 – **Tours**
Contact : Assoc. des histoires de vie en formation, ARHIV, c/o Cynthia Lagier, 13 ch. de Claire-Vue, 1213 Petit-Lancy.
Tél. 022 793 33 29

Vieillesse

Place de la relation dans l'accompagnement du grand vieillard désorienté. Regards croisés

11 octobre – **Paris**
Inscr. Office rémois des retraités et personnes âgées. F-51073 Reims Cedex.
Tél. +33 326 88 40 86

Santé

Reach to Recovery

conférence Asie-Pacifique sur le cancer du sein

7-10 novembre – **Mumbai** (Inde)
Rens. Anna-Maria Vandelli
rrmailing@uicc.org

Handicap

La santé dentaire des enfants et des adultes handicapés mentaux

30 nov. – **Vandoeuvre** (F)
Inscr. Réseau polyhandicap synergie. c/o Assoc. A.I.R., 6 Bd Diderot, F-25000 Besançon. Tél. +33 381 50 00 44

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 81 – nov./déc. : 6 novembre
(dernier numéro de Repère Social)

Hospice général, Service communication
c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact : Hélène Assimacopoulos.
Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.
E-mail : has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.

Retrouvez l'agenda et ses compléments sur www.reperesocial.ch